



POLYTECH[®]
TOURS

Département Aménagement



Ecole d'ingénieurs
polytechnique
de l'université de Tours

CITERES
UMR 6173
*Cités, Territoires,
Environnement et Sociétés*

Equipe IPA-PE
*Ingénierie du Projet
d'Aménagement, Paysage,
Environnement*

Projet de Fin d'Etudes

**PERCEPTION ET REPRESENTATION
PAR LES ACTEURS LOCAUX ET LES
USAGERS DES ENJEUX S'EXERÇANT
SUR LE CHER CANALISE ET NON
CANALISE**

Tours (37) – Saint-Aignan (41) – Mery-sur-Cher (18)



2013-2014

Directeur de recherche :
BOISNEAU Catherine

CHEREUL Marion
GOLFIER Léa

Perception et représentation par les acteurs locaux et les usagers des enjeux s'exerçant sur le Cher canalisé et non canalisé

Directrice de recherche : BOISNEAU Catherine

Auteurs : CHEREUL Marion, GOLFIER Léa

2013

AVERTISSEMENT

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'auteur (les auteurs) de cette recherche a (ont) signé une attestation sur l'honneur de non plagiat.

FORMATION PAR LA RECHERCHE ET PROJET DE FIN D'ETUDES EN GENIE DE L'AMENAGEMENT

La formation au génie de l'aménagement, assurée par le département aménagement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir-faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage et Environnement de l'UMR 6173 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

Afin de valoriser ce travail de recherche nous avons décidé de mettre en ligne les mémoires à partir de la mention bien.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous ont aidées dans ce projet de fin d'étude, et plus particulièrement :

- **Mme Catherine BOISNEAU**, notre tutrice et directrice du département d'Ingénierie des Milieux Aquatiques et de Corridors Fluviaux (IMACOF) de l'université de Tours et membre de l'unité de recherche en Ingénierie du Projet d'Aménagement Paysage et Environnement (IPAPE) pour tous les conseils avisés, les relectures fréquentes et le suivi régulier du projet également dans les rendez-vous de dernière minute.
- **Mme Janique VALY**, notre co-encadrante, enseignante au Département d'Ingénierie des Milieux Aquatiques et de Corridors Fluviaux (IMACOF) de l'université de Tours, pour ses conseils et son suivi avisé.
- **M. Benoît FEILDEL**, maître de conférences et docteur en Aménagement de l'espace et urbanisme au département Aménagement de l'Ecole Polytech Tours, pour sa disponibilité, ses conseils concernant les aspects sociologiques et ses corrections minutieuses qui nous ont été d'une aide précieuse.
- **M. Noël JOUTEUR**, du service aménagement et développement de la Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire (DDT 37) qui nous a suivi et a permis notre intégration au sein de ce jeu d'acteurs.
- **Mme Nathalie BREVET et M. Denis MARTOUZET**, maîtres de conférences et professeurs en Aménagement de l'espace et urbanisme au département Aménagement de l'Ecole Polytech Tours, pour leur appui précieux au début de ce travail.
- **M. Thierry DUBUS**, expert du cabinet d'étude Nouveaux Territoires Consultants (NTC), de nous avoir expliqué l'avancée de son travail sur le Cher et exposé son point de vue sur le jeu d'acteurs.
- Tous les acteurs et usagers qui ont pris le temps de nous recevoir et de répondre à notre protocole :
 - **Cyril BESSEY**, Agence de l'Eau Loire Bretagne
 - **Fabien CAVAILLE & Patricia PELERIAUX**, Conseil Général du Loir-et-Cher (CG 41)
 - **LionelCHANTELOUP**, président de l'association des Amis du Cher canalisé
 - **Laurent CHAPELLE**, Conseil Général d'Indre-et-Loire (CG 37)
 - **Frédéric COURTEMANCHE**, Viticulteur, Saint-Martin-le-Beau (37)
 - **Maxime COUVRET**, habitant d'AZAY-sur-Cher (37)
 - **Yann FRADON**, Direction Départementale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale (DDJS 37)
 - **Alain KERBRIAND**, Conseil Général d'Indre-et-Loire (CG 37)
 - **Dany LECOMTE**, Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire (DDT 37)
 - **Isabelle LE GAL**, habitante d'AZAY-sur-Cher (37)
 - **Grégoire RICOU & Jacky MARQUET**, Fédération de pêche d'Indre-et-Loire (FP 37)
 - **Jean ROYER**, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
 - **Pierre STEINBACH**, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)
 - **Frédéric THORNER**, Direction Départementale du Loir-et-Cher (DDT 41)
- Les étudiants du département IMACOF avec lesquels nous avons pu échanger des documents.

Enfin, nous remercions nos camarades de promotion d'avoir été les sujets tests de notre protocole.

SOMMAIRE

Sommaire	1
Table des sigles	2
Introduction	3
1. Perception, représentation et contexte général du travail.....	4
1.1 Les notions de perception et représentation	4
1.2 Les outils de mesure des perceptions et représentations.....	6
1.3. Le secteur d'étude	9
1.4. Le panel d'acteurs gravitant autour de la rivière	10
1.5. Une rivière soumise à une forte pression liée aux multiples enjeux qui s'y exercent .	12
2. Méthodes de recueil et d'analyse des données.....	14
2.1 Les entretiens : le choix des outils	14
2.2 Utiliser des photographies pour stimuler d'autres enjeux ou représentations de ceux-ci	15
2.3 La sélection des acteurs	20
2.4 Le traitement des données.....	21
3. Résultats.....	24
3.1 Analyse des perceptions et des représentations des enjeux.....	24
3.2 Analyse de la hiérarchisation des enjeux.....	32
3.3 Analyse de la remise en question éventuelle du classement des enjeux.....	34
3.4 Synthèse des résultats : vers une confirmation de l'hypothèse	36
4. Discussion	37
4.1 Regard critique sur cette méthode de recherche	37
4.2 Des différences de perceptions et de représentations illustrées par les résultats : retour sur l'hypothèse.....	37
4.3 Pistes de travail.....	39
Conclusion	40
Bibliographie	42
Tables des matières	44
Table des figures.....	46
Table des tableaux	46
Table des annexes	46

TABLE DES SIGLES

AAPPMA : Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

AOT : Autorisation d'Occupation Temporelle

CAD : Chambre d'Agriculture Départementale

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CG : Conseil Général

CLE : Commission Locale de l'Eau

DCE : Directive Cadre Européenne

DDJS : Direction Départementale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale

DPF : Domaine Public Fluvial

EPL : Etablissement Public Loire

FP : Fédération de Pêche

NTC : Nouveaux Territoires Consultants

ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

INTRODUCTION

Le Cher est une rivière prenant sa source dans la commune de Merinchal, dans le département de la Creuse (23) et confluant avec la Loire à Villandry, en Indre-et-Loire (37). Situé au cœur d'un axe touristique majeur, à proximité de la vallée de la Loire classée au Patrimoine Mondial de l'Unesco, il est ponctué de sites à forte renommée touristique tel que le château de Chenonceau.

Canalisé à partir de 1828 pour permettre la navigation commerciale entre Tours et Saint-Aignan, cette portion a été équipée de barrages mobiles à aiguilles¹, qui constituent aujourd'hui un patrimoine architectural fluvial rare. En revanche, ces ouvrages soulèvent une problématique de continuité écologique. D'après la législation européenne et française, cette rivière devrait être en bon état écologique en 2015 et permettre la libre circulation des poissons migrateurs amphihalins et des sédiments.

Le Cher est une rivière domaniale de l'État. Sa partie canalisée a été concédée pendant 50 ans au Conseils Généraux d'Indre-et-Loire (37) et Loir-et-Cher (41) qui en ont eux-mêmes confié la gestion au Syndicat du Cher Canalisé. Le 26 Juillet 2005, la concession entre l'Etat et les Conseils Généraux a pris fin. Le Syndicat du Cher Canalisé a continué d'assurer la gestion de la rivière par délégation directe de l'Etat. Cette gestion s'opère dans le cadre d'une autorisation temporaire (AOT)², actuellement valide jusqu'au 31 décembre 2013. Une solution durable est attendue, autant pour la domanialité que pour la gestion de cette rivière. Les différents acteurs concernés ont donc initié en 2012 un travail de réflexion quant aux perspectives d'avenir concernant la domanialité et la gestion du Cher.

Ce mémoire a pour objectif de produire des outils d'analyse des points de vue de chacun et de mise en évidence des points d'accord et de désaccord. Il fait suite à un travail universitaire réalisé en 2013 sur cette même thématique, mais suit les nouveaux objectifs suivants :

- L'agrandissement du panel d'acteurs interrogés et l'intégration d'usagers dans celui-ci ;
- L'introduction d'un aspect comparatif entre le Cher canalisé et le Cher non canalisé dans les entretiens avec les acteurs ;
- La proposition d'une méthodologie d'analyse des données récoltées.

Le sujet est donc problématisé de la façon suivante : *En quoi les différences de perceptions et de représentations des enjeux s'exerçant sur le Cher canalisé et non canalisé de la part des acteurs institutionnels et des usagers peuvent expliquer les blocages et points d'accord dans la recherche d'une solution pérenne ?*

L'hypothèse formulée consiste à supposer que les processus de décisions sont ralentis car bien que les acteurs arrivent à comprendre qu'il existe différentes perceptions et représentations des enjeux s'exerçant sur le Cher canalisé et non canalisé, ils ne sont pas prêts à changer leur position dans la prise de décision.

Pour confirmer ou infirmer cette hypothèse, ce mémoire sera divisé en quatre parties. La première sera consacrée à la définition des notions de perceptions et représentations et à la présentation du contexte général de l'étude. La deuxième décrira le protocole d'enquête réalisé auprès des acteurs et usagers concernés. La troisième partie explicitera le traitement et l'analyse des données recueillies lors des entretiens et enfin la dernière partie sera consacrée aux discussions et conclusions de l'étude réalisée.

¹ Explications complémentaires sur le fonctionnement des barrages :
http://fr.wikipedia.org/wiki/Barrage#Barrages_mobiles.C3.A0_aiguilles

² L'AOT, Autorisation d'Occupation Temporaire, est un arrêté préfectoral d'une durée de 7 ans.

1. PERCEPTION, REPRESENTATION ET CONTEXTE

GENERAL DU TRAVAIL

Cette partie consiste à développer une définition concise des termes « perception » et « représentation ». Ceci a pour but d'être en adéquation avec l'orientation du sujet, tournée vers le développement d'une méthode d'enquête et d'analyse d'entretiens. De plus, ce travail fait suite à un mémoire réalisée par Anne-Laure URBAIN et Pascaline VALLEE en 2013 (URBAIN, VALLEE, 2013) qui présente, lui, une large définition de ces notions.

1.1 Les notions de perception et représentation

La perception est une représentation mentale individuelle du monde extérieur qui se réalise à travers la formation d'une « *image de l'environnement* ». Elle est, individuellement et spontanément, un lien entre un signal physique sensoriel (cinq sens) et une traduction de celui-ci cognitivement³ (LYNCH, 1969).

La perception peut être définie comme un enregistrement subjectif du réel, qui est une traduction immédiate d'une sensation (Figure 1).



Figure 1 : Présentation schématique de la construction de la perception et de la représentation

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

La représentation est une interprétation du réel. Elle a une fonction « *d'appropriation des informations* » influencée par divers facteurs (LYNCH, 1969)³.

Chaque individu se représente des faits en fonction de ses influences propres (ses besoins, son vécu, sa culture,...) mais également en fonction de son environnement physique et social (Figure 2). La société et les images qui y sont diffusées vont avoir des conséquences sur les représentations. Un individu aura une représentation liée au contexte social qui l'entoure et aux idées qui y sont émises, mais également au lieu et aux conditions dans lesquels il se trouve.

Ainsi, une représentation trouve sa source dans la saisie de ce que l'on voit et perçoit et dans la manière de se l'approprier. C'est donc une construction à la fois individuelle et collective, qui, en termes d'appropriation des informations, et contrairement à la perception, se conçoit davantage sur le long terme.

³ Le terme cognitif renvoie à l'ensemble des processus psychiques liés à l'esprit et à la connaissance

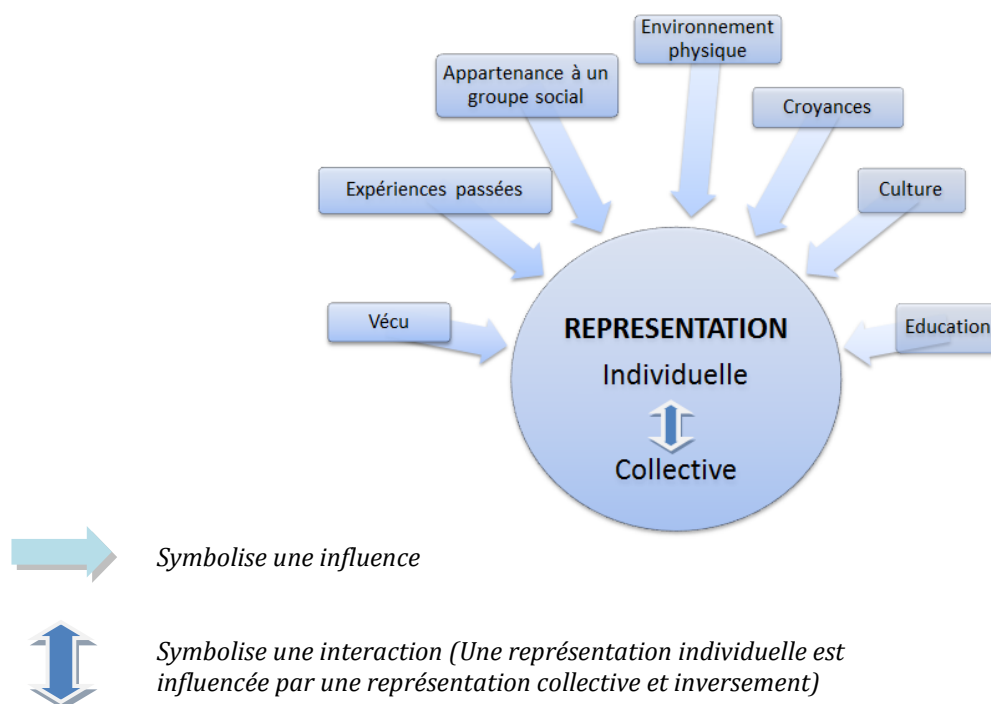


Figure 2 : Présentation schématique de la représentation

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

1.1.1 Perceptions et représentations appliquées au cas d'étude de l'eau (ASPE C., RATIU E., 1999)

De manière plus appliquée au sujet d'étude, l'eau fait l'objet de nombreux aménagements mis en place via des choix politiques qui rendent compte d'intérêts économiques corrélatifs à une forme de développement. Mais ces choix s'appuient également sur des représentations sociales acceptables, historiquement et culturellement marquées. Depuis les années 1960, l'eau ou « ressource nature » subit de fortes pressions, de par les contraintes accrues qui s'exercent sur les ressources naturelles ou encore l'évolution des modes de vie.

D'une part, les acteurs d'un territoire se doivent de considérer l'eau non plus comme seule ressource mais comme un milieu de vie. Chaque individu devrait se la représenter comme tel. Cette représentation sera reprise par la loi sur l'eau de 1992, dans laquelle l'eau est définie comme un patrimoine commun de la Nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général.

D'autre part, la tâche est d'autant plus difficile dans le domaine de l'eau que celui-ci révèle une complexité des rapports de la société à la nature, qui ont à voir à la fois avec des intérêts économiques, des cadres juridiques, des enjeux politiques, des relations psychanalytiques, des différences culturelles ou encore des besoins psychologiques. Cela se traduit par une complication pour les décideurs. Il y a pour eux une nécessité d'avoir une multiplicité de savoirs et une responsabilité accrue dans les choix à faire.

Les rapports de l'homme à cet élément de son environnement ne s'établissent pas de manière « objective ». Ils se différencient en fonction de la perception et de la représentation que la personne se forge à travers son travail, son expérience, ses valeurs, ses attentes, et sa sensibilité pour certains attributs environnementaux.

Il est donc nécessaire d'identifier les perceptions et les représentations dans le domaine de l'eau, puis d'en mesurer l'importance relative par rapport aux autres dimensions psychologiques et contextuelles. Celles-ci tiennent un rôle essentiel de support ou de frein à l'entente et la compréhension des acteurs concernant la mise en place de plan de gestion durable.

1.1.2 Le rôle de la perception et de la représentation dans l'objectif d'établir des solutions de gestion pérennes (PUECH D., POINT P., 1999)

En tant que patrimoine commun de la Nation, il ne faut pas seulement gérer la ressource en eau comme la gestion d'un capital, il s'agit également de lui assurer une certaine pérennité. Au-delà d'être une simple ressource, l'eau est un élément structurant d'une culture de sens pour l'individu et est donc un facteur d'identité pour chacun.

Parallèlement au développement de la perception du caractère multidimensionnel de l'eau, une prise de conscience des limites de la gestion de cet élément a émergé avant les années 2000, d'où la nécessité de la mise en place d'un nouveau mode de gestion. Effectivement, pour ce cas particulier, il semblerait que les modèles de gestion classiques ne suffisaient pas à trouver une gestion globale à long terme.

Pour parvenir à développer cette gestion globale, il est nécessaire que les acteurs concernés aient une représentation de l'eau clairement définie avec notamment une parfaite connaissance du jeu des droits et des obligations de chacun. Ainsi, ils seraient alors davantage en mesure d'avoir toutes les cartes en mains pour faire des choix pertinents.

Ensuite, la négociation, la confrontation de critères de natures différentes liés aux représentations et aux intérêts de chacun est inévitable. L'objectif étant de trouver un compromis globalement acceptable par tous. La gestion de l'« objet patrimonial eau » procède donc d'un arbitrage qui ouvre la voie vers une gestion durable de l'eau.

Réunir et décider des conditions d'une gestion durable de l'eau s'avère une tâche délicate. Si l'évolution des représentations sociales de l'eau depuis plusieurs décennies semble propice à une telle perspective, l'aspect opérationnel et les modalités pratiques à mettre en place restent des aspects laborieux. D'après PUECH D. et POINT P. (1999), malgré les limites des plans de gestion passés, l'évolution des perceptions et des représentations des acteurs et l'impulsion de la directive cadre sur l'eau permettent de considérer que l'on se tourne actuellement vers une gestion durable de l'eau.

1.2 Les outils de mesure des perceptions et représentations

Dans ce mémoire de recherche qui mobilise une approche sociologique, la confirmation ou infirmation des hypothèses de travail, nécessitent la mise en place d'une méthodologie d'enquête. Celle-ci peut prendre plusieurs formes et mobiliser différents outils afin de répondre aux objectifs de l'étude.

1.2.1 L'entretien : le support principal de recueil du discours des personnes interrogées

1.2.1.1 L'opportunité du recours à l'enquête par entretien

Pourquoi utiliser l'entretien plutôt que le questionnaire ? L'enquête en sociologie contient quatre principaux types de productions de données : la recherche documentaire, l'observation, le questionnaire et l'entretien. Ces méthodes s'inscrivent dans des démarches méthodologiques différentes et produisent donc des données différentes :

- La recherche documentaire permet de disposer d'outils permettant la conception de procédés et l'analyse de données récoltées ;
- L'observation, inhérente à un travail sur un territoire, permet de déceler des impressions et des ressentis ;
- Le questionnaire provoque une réponse ciblée ;
- L'entretien fait construire un discours.

Ainsi, les données recueillies dans l'entretien ne sont pas uniquement fabriquées par la question, même s'il existe un certain processus interrogatoire durant l'entretien, mais sont plutôt le prolongement d'une expérience concrète (BLANCHET A., GOTMAN A., 2005). La question d'accroche proposée permet d'orienter l'entretien vers une thématique tout en laissant libre le champ du discours développé, et n'instaure pas un système de question-réponse comme peut le faire une enquête par questionnaire.

Le choix entre questionnaire et entretien réside donc essentiellement dans le type de données recherchées.

1.2.1.2 Différents niveaux de discours décelables à partir d'un entretien

Il est possible de déceler différents niveaux de discours lors d'un entretien. Ce qui pourrait être appelé un « discours spontané », qui apparaît en premier, puis un « discours d'existence » (CHALAS, 2003).

- **Le discours spontané**

Le discours qui peut être décelé au prélude d'un entretien constitue une matière très libre. Celle-ci présente les premières idées d'une personne sur le sujet considéré, qui va d'abord révéler des éléments qui lui paraissent primordiaux.

Néanmoins, il est possible de supposer que des réponses contenant une certaine influence extérieure vont également émerger. Celles-ci peuvent comporter des idées reçues, des réponses pouvant être rattachées à la représentation sociale et physique d'un objet. Ainsi, la personne peut par exemple exprimer des propos influencés par les idées véhiculées par la société.

La personne peut également apporter des réponses liées au contexte de l'entretien. Elle peut tout d'abord être tentée de construire ses premières réponses en fonction de ce que l'enquêteur a envie d'entendre et non de ce qu'elle pense réellement. Ensuite, le caractère intimidant de l'exercice peut inciter l'interlocuteur à développer un propos qui n'est pas le sien, par manque d'assurance (CHALAS, 2003).

La conduite d'un entretien doit donc tenir compte de ces facteurs, afin d'adopter un regard vigilant sur les éléments de recherche attendus.

De plus, il existe indubitablement entre les personnes interrogées lors d'une enquête des différences de culture, de vécu et de connaissances.

La mise en place d'une enquête induit le choix d'un échantillon de personnes à interroger, qui auront une diversité de culture et de connaissance quant au sujet de l'enquête. Elles auront également leurs propres savoirs, leur propre histoire et des valeurs qui se retrouveront dans leurs discours. Les références auxquelles elles feront appel, ainsi que le champ lexical utilisé par exemple, seront différents (CHALAS, 2003).

Lors du recueil d'un discours, il est supposé que la personne interrogée retransmet des idées empruntées de préjugés ou de lieux communs sur le sujet considéré.

Cette notion a été définie par exemple par Yves CHALAS (2003) comme relevant de « l'imagerie » et traduisant l'influence sociale s'exerçant sur les propos d'un interrogé. Selon lui, l'interviewé pourra émettre des paroles relevant de « l'imagerie » sans en avoir conscience, car la société lui aura « soufflé » des idées. Il pourra éventuellement évoquer ces lieux communs tel un subterfuge, afin de ne pas avoir à donner son propre avis, par crainte d'exposer ce qu'il pense, ou encore pour satisfaire la sensation de dire à l'enquêteur « ce qu'il veut entendre ».

Ces éléments font partie intégrante des données recueillies lors d'entretiens. Ceux-ci sont une combinaison entre un discours premier, comportant les idées les plus spontanées de l'interlocuteur, avec potentiellement des préjugés ou des banalités issues de l'influence sociale, et un « discours d'existence », traduisant plutôt « la parole du vécu ».

- **Le discours d'existence**

Un des buts de l'entretien sociologique est d'amener la personne interrogée à construire un discours en faisant émerger ses pensées les plus profondes. Yves CHALAS a défini ce concept comme étant le « discours d'existence ». Celui-ci correspond au vécu, à l'expérience qu'une personne mobilise pour évoquer ses idées propres et s'extraire des préjugés.

Ainsi, l'entretien peut être vu comme une situation dépassant la simple situation de questions - réponses entre l'interrogateur et l'interrogé mais plus comme une technique d'investigation basée sur la production, non plus de réponses, mais de commentaires, de souvenirs, de visions. Dans ce cadre, le discours d'existence ne doit pas avoir de restriction, il n'est pas une réponse limitée avec un début et une fin mais requiert au contraire du temps et de l'espace (CHALAS, 2003). Le discours d'existence pourrait être ce que l'on trouve sous la « couche superficielle » du discours.

1.2.1.3 L'entretien semi-directif : conduire le discours sans le restreindre

L'utilisation de l'entretien semi-directif peut répondre à un objectif d'ouverture du discours. La personne interrogée est invitée à s'exprimer de manière large sur le sujet sans répondre à un questionnaire précis, mais plutôt à partir d'une phrase d'accroche globale. Cela permet notamment de ne pas l'influencer sur des thématiques auxquelles elle n'aurait pas songé dans un premier temps. Toutefois, l'enquêteur peut ensuite recadrer le discours dans la direction qui l'intéresse grâce à des questions de relance (BLANCHET A., GOTMAN A., 2005).

De plus, le temps d'un entretien étant généralement plus conséquent que celui d'un questionnaire, il permet d'instaurer un climat de confiance plus propice à une libération du discours de la part des personnes interrogées.

D'après KAUFMANN J-C. (1996), la recherche d'une information authentique et sincère de la part de l'interviewé peut se faire grâce à un « engagement » réciproque. Selon lui, une « proximité » est nécessaire entre l'intervieweur et l'interviewé pour s'approcher du registre paritaire de la conversation et inviter la personne à « exprimer son savoir le plus profond ».

Malgré tout, il peut s'avérer primordial de trouver un équilibre entre la stimulation d'un discours d'existence, notamment grâce à une posture d'empathie, et le danger d'orienter les propos de l'interviewé, de tirer l'entretien dans un sens donné.

1.2.2. Mobiliser des outils plus spécifiques pendant l'entretien pour approfondir le discours : la vision réactivée

L'entretien semi-directif peut être complété par des outils plus spécifiques pour contribuer à la réponse à la problématique de recherche. La méthode de la vision réactivée via la présentation de photographies par exemple, présente un certain nombre d'atouts.

Cet outil consiste à inviter les personnes sollicitées à s'exprimer sur une série de clichés représentant leur quartier, les lieux qui leur sont familiers, ou un aspect de l'objet de recherche. Chaque photographie joue un rôle de « développeur du discours d'existence ». Les personnes peuvent reconnaître des lieux et évoquer des anecdotes, ou être intriguées voire surprises (CHALAS, 2003).

La présentation de clichés photographiques présente l'avantage de pouvoir relancer le discours, puisque un entretien peut parfois s'essouffler, en invitant la personne à continuer à s'exprimer à partir d'un outil concret.

1.3. Le secteur d'étude

Le territoire de cette étude distinguera deux tronçons de la rivière (Figure 3). Une partie dite « Cher canalisé », s'étendant de Saint-Aignan en Loir-et-Cher (41) à Tours en Indre-et-Loire (37), soit une portion de rivière d'environ 60km ; ainsi qu'une partie dite de Cher « naturel » s'étendant en amont de la commune de Saint-Aignan (41) jusqu'à la confluence de l'Arnon (18), soit une portion d'environ 56km.

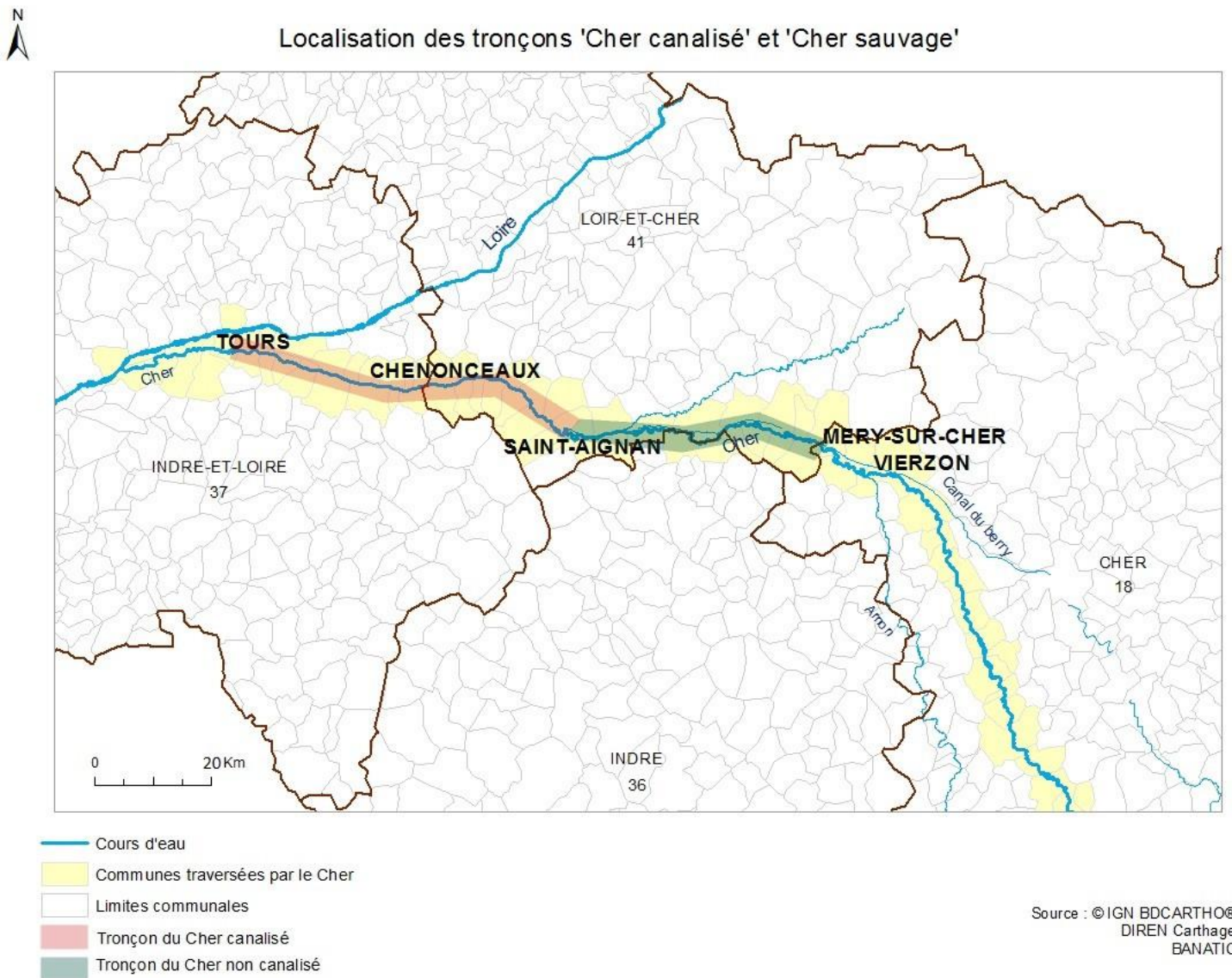


Figure 3 : Localisation des tronçons « Cher canalisé » et « Cher sauvage »

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

D'un point de vue objectif, les deux tronçons se distinguent grâce à des caractéristiques différentes (Tableau 1) :

Tableau 1 : Comparaison des grandes caractéristiques des deux tronçons

	CHER CANALISE	CHER SAUVAGE
Départements concernés	Loir-et-Cher (41), Indre-et-Loire (37)	Cher (18), Loir-et-Cher (41)
Délimitation en amont	Saint-Aignan	Mery-sur-Cher
Délimitation en aval	Tours	Saint-Aignan
Historique	Canalisé depuis 1828	Non canalisé
Longueur du Tronçon	60 km	56 km
Caractéristiques	• Lit large • Hauteur d'eau conséquente en été liée à la présence de barrages	• Lit plus étroit • Hauteur d'eau plus variable
Navigabilité	Possible	Impossible
Vitesse d'eau	Faible notamment quand les barrages sont relevés	Importante
Ouvrages	Présence de 15 ouvrages de type barrages à aiguilles	3 ouvrages
Continuité écologique	Satisfaisante lorsque les barrages sont abaissés Très insatisfaisante lorsque les barrages sont remontés	Très satisfaisante

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

1.4. Le panel d'acteurs gravitant autour de la rivière

De par la multiplicité d'usages qui s'y rattache, ainsi que la situation réglementaire et domaniale, le Cher est une rivière faisant intervenir un grand nombre d'acteurs. Une liste, la plus exhaustive possible, sera présentée dans cette partie, tandis que les acteurs ayant été rencontrés seront présentés lors du protocole d'enquête.

1.4.1 Les acteurs de la vie quotidienne du Cher : les usagers

Un usager peut se définir, d'après le LAROUSSE 2012, comme une « *personne qui a recours à un service, en particulier à un service public* ». Cette définition marque l'opposition avec le terme de client, qui définit plutôt l'utilisation d'un service privé ou marchand.

Dans le cadre de cette étude, le terme d'usagers s'entendra au sens des personnes qui ont un rapport avec la rivière, qui la pratiquent, qui la côtoient ou encore qui l'utilisent pour diverses raisons. Y seront incluses les personnes suivantes :

- Habitants ;
- Pêcheurs ;
- Agriculteurs ;
- Industriels ;
- Licenciés des clubs sportifs ;
- Promeneurs.

En outre, ces usagers sont pour la plupart dépendent d'une entité qui gère et/ou encadre les différents types d'activités. Ainsi, nous les distinguerons de leurs structures relatives.

1.4.2. Les structures représentant les usagers

Dans la mesure où toute activité liée à un domaine public est soumise à réglementation, les différents usages du Cher ne dérogent pas à la règle. Les pratiques et utilisations sont donc encadrées par différentes structures qui organisent ces actions sur le Cher. De plus, certains militants associatifs s'emploient à véhiculer des idées par le biais d'un rassemblement de personnalités qui défendent les mêmes points de vue. Ainsi, cette catégorie d'acteurs inclura les structures suivantes (Tableau 2) :

Tableau 2 : Les différentes entités représentant les usagers du Cher canalisé et non canalisé

Fédération de Pêche 37 et 41
Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA)
Association des Amis du Cher canalisé
Les associations sportives et nautiques du Cher
Association France Nature Environnement
Association pour le développement de la vallée du Cher et des territoires limitrophes
Chambres d'agriculture 37 et 41
Chambre de commerce et d'industrie 37 et 41

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

1.4.3. Les acteurs administratifs et institutionnels

Les acteurs institutionnels sont ceux qui interviennent dans les prises de décision liées à la gestion ou à la domanialité du Cher grâce à des compétences et des savoirs reconnus. De par leur statut et l'organisme auquel ils sont rattachés, ces acteurs ont un regard professionnel sur les problématiques du Cher, ils se doivent de défendre des enjeux définis ce qui les distingue des usagers. Il est possible de visualiser le panel d'acteurs distingué en deux sous-catégories (administrative et spécialisée dans le domaine de l'eau et de l'environnement) grâce au Tableau 3.

Tableau 3 : Les différentes entités institutionnelles impactant le Cher canalisé et non canalisé

STRUCTURES ADMINISTRATIVES	
Direction Départementale des Territoires (Etat) 37 et 41	
Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (Etat) 37 et 41	
Conseil Régional Centre	
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)	
Conseil Général d'Indre-et-Loire	
Conseil Général du Loir-et-Cher	
Collectivités locales	
STRUCTURES SPECIALISEES DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT	
Agence de l'Eau Loire Bretagne	
ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques)	
Etablissement Public Loire	
Syndicat du Cher Canalisé	
Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents	
Chambres d'agriculture 37 et 41	

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

Cette catégorie d'acteurs concourt à défendre des enjeux propres à leurs structures qui interviennent ensuite dans les processus décisionnels. Les choix reviennent en dernier lieu aux élus.

1.4.4. Les élus

Les élus sont les intervenants dans les prises de décisions concernant la gestion du Cher. Deux types d'élus seront différenciés :

- Les élus du Conseil Général 37 et du Conseil Général 41 ;
- Les élus des collectivités locales dans lesquelles le lit du Cher évolue.

1.5. Une rivière soumise à une forte pression liée aux multiples enjeux qui s'y exercent

La description de ce qui est considéré dans cette étude comme « *les enjeux s'exerçant sur le Cher* » nécessite une précision de la notion même d'enjeu. D'après la définition du dictionnaire LAROUSSE 2012, l'enjeu est « *ce que l'on peut gagner ou perdre dans une entreprise quelconque* ». Ceci comprend également le fait que « *toute cause présente des conséquences dont la nature peut être positive (gain, victoire, réussite, succès...) ou négative (perte, défaite, échec...)* ».

Dans ce mémoire de recherche, l'enjeu sera davantage considéré comme étant un facteur à prendre en compte, une problématique clé actuelle sur laquelle il est possible d'influer de façon positive ou négative. Un enjeu est à différencier d'un objectif, ce n'est pas un élément qu'on souhaite atteindre mais un facteur sur lequel il est possible d'intégrer dans une réflexion.

1.5.1 Les pressions et les enjeux s'exerçant sur le Cher

Le Cher fait l'objet de nombreux enjeux qui ont été mesurés par plusieurs études⁴. Ces enjeux, relatifs à divers domaines comme l'économie ou l'écologie par exemple, sont synthétisés ci-après.

1.5.1.1 L'enjeu paysager et patrimonial

Dans cette étude le paysage sera défini en partant de l'idée qu'il est « *l'étendue de pays qui s'offre à la vue* »⁵, comme une étendue spatiale naturelle ou transformée par l'homme qui présente une certaine identité visuelle ou fonctionnelle.

L'enjeu paysager regroupe alors deux éléments indissociables. Il relate la représentation subjective de l'esthétisme du lieu, de son aspect, de son identité. Il intègre ainsi le patrimoine naturel comme un atout pour un territoire et le patrimoine bâti avec les infrastructures et ouvrages d'art comme les ponts ou encore les barrages à aiguilles. Ces derniers constituent un ensemble très précieux aux yeux de passionnés. En effet, la navigation sur le Cher a été rendue possible grâce à la présence de ces nombreux barrages qui ont peu à peu transformé le paysage.

Le paysage, qui comprend le patrimoine naturel et bâti, est donc une dimension de ce territoire qui est considérée comme primordiale. Il constitue un enjeu que chacun envisage différemment, que ce soit dans l'optique de préserver des ouvrages ou de rétablir le paysage « originel » de la rivière.

⁴ Etudes de l'Etablissement Public Loire : *Diagnostic global du SAGE du bassin versant Cher aval*, Mars 2013 ; *Rapport final de l'Analyse socio-économique et Scénario tendanciel du SAGE du bassin versant Cher aval*, Décembre 2012

BRAULT V. et al.; *Le Cher et son bassin-versant (37 et 41). Diagnostic du bassin versant et enjeux*, 2013

⁵CHOAY F., MERLIN P., Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 2010, Presses Universitaires de France

1.5.1.2 L'enjeu écologique

Cette rivière étant le siège d'un itinéraire emprunté par les poissons migrateurs, les ouvrages placés en travers de son cours devraient être transparents à la migration des poissons depuis la loi sur l'eau du 30 décembre 2006. Cette loi stipule que « *Le respect du bon état écologique suppose que les milieux aquatiques soient entretenus en utilisant des techniques douces et que les continuités écologiques soient assurées tant pour les migrations des espèces amphihalines⁶, que pour le transit sédimentaire* ». ⁷ A défaut d'aménagement adapté, les barrages, comportant une partie fixe et une partie mobile, doivent être couchés pendant toute la durée des migrations. Le bon fonctionnement et la préservation des écosystèmes et de la biodiversité sont donc considérés d'après la législation comme des objectifs primordiaux.

Cette législation est une transposition en droit français de la Directive Européenne Cadre sur l'Eau⁸ dont l'objectif général est « d'atteindre d'ici à 2015 le bon état des différents milieux sur tout le territoire européen ». Afin d'aller dans ce sens, l'enjeu écologique sur le Cher canalisé consiste donc au rétablissement de la continuité écologique.

1.5.1.3 L'enjeu économique

Le Cher est le support direct et indirect de différentes activités économiques. Situé au cœur d'un axe touristique majeur, à proximité de la vallée de la Loire qui est classée au Patrimoine Mondial de l'Unesco, sa vallée est ponctuée de sites à forte renommée touristique. Le zoo Parc de Beauval est le principal pôle d'attraction de la vallée du Cher avec une fréquentation de 1 million de visiteurs en 2012⁹, tandis que le château de Chenonceau accueillait 850 000 visiteurs en 2009¹⁰.

En 2009, l'activité touristique générait 8000 emplois directs et indirects en Indre-et-Loire et 3800 à 6300 en fonction de la saison en Loir-et-Cher¹¹.

Le Cher est également le support d'activités sportives et de loisirs telles que l'aviron, le canoë, la pêche, la baignade, la randonnée pédestre et cycliste.

Le développement des activités touristiques et nautiques ainsi que la création d'emplois liés à l'attractivité que suscite la rivière peut donc être considéré comme un enjeu sur lequel il est possible d'influer à travers la gestion de la rivière.

1.5.1.4 L'enjeu sécuritaire

Tout cours d'eau est soumis aux aléas climatiques pouvant entraîner son débordement et des conséquences sur les espaces alentours. Il est alors nécessaire de prévoir et d'anticiper d'éventuelles catastrophes afin de limiter les impacts, le cas échéant. Il existe donc sur la rivière des enjeux de sécurité.

1.5.2 La nécessité de déterminer un parti d'aménagement viable pour la domanialité et la gestion du cher oblige les acteurs à se réunir

Comme il a été présenté en introduction, les deux problématiques primordiales de la domanialité et de la gestion du Cher contraignent les acteurs du territoire à s'accorder pour construire une solution pérenne. La définition d'un parti pris d'aménagement, solutionnant la future gestion et la domanialité, est un objectif global autour duquel les acteurs sont réunis, qui devra prendre en compte les quatre enjeux précités.

L'Etat est l'actuel propriétaire du Cher, il en assure la domanialité, tandis que le Syndicat du Cher canalisé en assure la gestion. D'une part, cette domanialité est en évolution, et le futur propriétaire de la rivière reste encore à définir. L'Etat souhaite céder cette domanialité, sans qu'aucun autre acteur du territoire ne se soit clairement déclaré pour l'instant.

D'autre part, la gestion du Cher nécessite des fonds financiers, techniques et humains. Cet aspect est majeur puisque ces fonds sont aussi importants pour permettre la poursuite des activités, liées à la présence des barrages (ex : il faut de l'eau en quantité suffisante pour permettre les activités nautiques telles que le canoë kayak), ainsi que pour aménager la rivière dans un objectif de continuité écologique. Par conséquent, en termes de gestion et domanialité, la mise en œuvre d'une politique concertée et pérenne est nécessaire.

⁶ Amphihalin : Espèce migratrice dont le cycle de vie alterne entre le milieu marin et l'eau douce.

⁷ Extrait de Loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA)

⁸ La directive cadre sur l'eau directive 2006/11/CE du 15 février 2006 (version codifiée de la directive 76/464/CEE du 4 mai 1976)

⁹ Source : DIRECCTE Centre, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre <http://direccte.gouv.fr/beauval-une-frequentation-en-hausse-grace-aux-pandas.html>

¹⁰ Source : Mme Menier, conservateur du château de Chenonceau, magazine « C'est en Touraine » N°74 Juil-Août 2009

¹¹ Source : INSEE, Déclaration des Données Sociales Dads 2009

2. METHODES DE RECUEIL ET D'ANALYSE DES DONNEES

D'après les références méthodologiques étudiées et citées précédemment, un protocole particulier adapté à l'objet de recherche a été mis en place. Afin de rendre cette méthode objectivable, compréhensible et, si besoin, reproductible, elle sera détaillée avec précision.

Dans un premier temps, l'utilisation de la méthode de l'entretien semi-directif se justifie par le but d'inciter les personnes interrogées à construire et développer un discours, à évoquer leurs représentations plutôt que des réponses ou des commentaires à des questions précises. Le choix de ce mode d'enquête réside également dans la volonté de recueillir des propos les plus spontanés possible sans les influencer au travers des questions.

Enfin, l'emploi de l'outil de la vision réactivée via la présentation de photographies, quant à lui, répond au double objectif suivant :

- Obtenir le point de vue des acteurs sur les quatre enjeux ciblés ;
- Recueillir la hiérarchisation potentielle des enjeux.

2.1 Les entretiens : le choix des outils

2.1.1 Favoriser le développement d'un discours libre

Grâce à cette première étape, il est possible d'évaluer les priorités vis-à-vis du Cher qui émanent du discours. Il sera également pertinent de relever les aspects non évoqués et, à travers ces deux facettes, il sera possible d'analyser le degré d'intérêt rattaché aux différentes dimensions du Cher.

Dans le cas où la personne interrogée ne développerait pas suffisamment son discours, des questions de relances seront proposées. Celles-ci auront pour objectif notamment de l'amener à développer son propos et à évoquer une comparaison entre le Cher canalisé et le Cher non canalisé, qui est un volet de l'étude.

Cette première phase permet d'envisager une analyse en plein du discours. C'est-à-dire s'attacher au discours entendu, celui qui est explicitement évoqué. Puis, cette analyse sera complétée par une analyse en creux consistant à repérer les éléments non cités, implicites.

La première partie de l'entretien peut apparaître moins propice à l'établissement d'un climat de confiance dans la mesure où l'interlocuteur doit produire un discours libre. La seconde partie, plus guidée grâce à la manipulation des photographies, pourrait, elle, constituer une bonne accroche. (CHALAS, 2003). Cependant, l'ordre des étapes de l'entretien tel qu'il est proposé ici est choisi et justifié. Le souhait est de ne pas influencer dans un premier temps l'interlocuteur en lui présentant les enjeux préalablement identifiés.

2.1.2 Des questions de relance ciblées pour relever des informations précises

Dans l'optique de répondre au mieux à la problématique, la première question est : « *Pouvez-vous parler du Cher canalisé ?* »

Le choix de ne pas citer les termes « perception et représentation » dans la question d'accroche est volontaire dans le but d'ouvrir le discours de la manière la plus large possible. Le souhait est de ne pas perturber l'interlocuteur en introduisant des notions conceptuelles qui ne seraient pas connues ou comprises par tous, ou interprétées différemment.

Puis, dans le cas où le discours s'essoufflerait, et afin de répondre aux besoins de recherche, les questions de relance seront les suivantes :

- Que représente pour vous le Cher canalisé ?
- Quelles sont les différentes dimensions qui composent le Cher ?
- Quels enjeux sont présents sur cette portion ?
- Comment vous les représentez-vous ?
- Connaissez-vous le Cher non canalisé ?
- Comment vous le représentez-vous ?
- Si vous compariez les deux portions, quels éléments vous viennent à l'esprit ?

Le but de ces questions est d'essayer d'obtenir les informations nécessaires à la confirmation ou infirmation de l'hypothèse, en ayant une influence la plus faible possible sur le discours des acteurs. Le but est également d'obtenir des impressions de la part des interlocuteurs sur les distinctions entre le Cher canalisé et non canalisé. Il est question de collecter les différentes perceptions et représentations que les acteurs et les usagers se font de cette distinction au sein d'un même cours d'eau. Il sera alors possible de comparer ces tronçons de manière subjective, en termes de ressentis plutôt que de caractéristiques techniques.

2.2 Utiliser des photographies pour stimuler d'autres enjeux ou représentations de ceux-ci

Une fois la première phase de discussion ouverte achevée, le deuxième temps consiste à cibler davantage le discours en présentant des clichés de la vallée du Cher.

2.2.1. L'utilité de présenter des clichés spécifiques aux enjeux identifiés

L'utilisation de la vision réactivée répond à un double objectif.

- Le premier est celui d'évoquer les enjeux qui semblent essentiels. Les personnes interrogées sont interpellées sur des aspects dont elles n'ont pas nécessairement parlé, volontairement ou involontairement, par non considération ou ignorance. Cela permet alors de cerner leurs avis et leurs propos le plus en profondeur possible sur des photographies présentant des dimensions stratégiques de la rivière.
- Le second objectif est de chercher à estimer la prise de recul des acteurs sur la hiérarchisation potentielle des enjeux. Le but sera d'essayer de comprendre s'ils priorisent les enjeux se rattachant au Cher et s'ils envisagent que ces priorités puissent être différentes d'après les autres acteurs.

Enfin, la présentation des clichés est également utilisée comme un outil d'aide à l'émergence du discours d'existence. Les photographies sont un moyen pour les interlocuteurs de confronter ce qu'ils ont dit en première partie d'entretien avec des images appelant leur vécu, leurs pratiques ou encore leurs savoirs. Cela permet de rapprocher ce qu'ils ont évoqué avec leur propre expérience du Cher canalisé. L'objectif est que l'interlocuteur évoque son vécu vis-à-vis du Cher canalisé, sa propre expérience des enjeux et que la photographie constitue un outil d'aide à la transmission de son discours d'existence.

Les quatre clichés présentés ci-dessous (Figure 4) sont censés exposer :

- **L'enjeu paysager et patrimonial**, un cliché montrant une vue paysagère du Cher intégrant un barrage à aiguilles ;
- **L'enjeu écologique**, un cliché montrant une passe à poisson faisant référence à la problématique de la continuité écologique et de la libre circulation des poissons ;
- **L'enjeu économique**, un cliché montrant une activité touristique de canoë kayak près du château de Chenonceau ;
- **L'enjeu sécuritaire**, cliché du Cher sortant de son lit lors d'inondations et provoquant des perturbations annexes.

Dans la mesure où les entretiens se déroulent tous de manière différente malgré la mise en place d'une trame conduite par le guide d'entretien, le souhait est de mettre en place des « points fixes » avec la volonté de les reproduire dans chaque entretien. L'outil de la vision réactivée en est un, avec l'objectif de recentrer le discours sur des thématiques ciblées pour faciliter l'analyse en aval et la recherche de transversalités qui peuvent se dégager des discours. Il est alors possible d'effectuer des comparaisons de propos entre les acteurs du panel.



Enjeu paysager et patrimonial



Enjeu écologique



Enjeu économique



Enjeu sécuritaire

Figure 4 : Les quatre clichés présentés lors des entretiens

Source : (Dans l'ordre) Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013 ; Futurascience ; Canoé Company ; Ville de Tours

Par souci d'efficacité, quatre photographies ont été choisies. Les acteurs ayant chacun des contraintes de temps, un nombre plus élevé aurait allongé la durée de l'entretien et cela aurait nui à la prise de contact. De plus, il aurait été laborieux pour le panel de classer cinq photographies ou plus les unes par rapport aux autres. Cela aurait pu impacter négativement l'objectif premier de comparer entre eux les enjeux essentiels. Enfin, d'un point de vue de l'analyse, un trop plein d'informations aurait été laborieux à analyser, notamment avec le temps assez court imparti à cette enquête.

2.2.2. La volonté de provoquer une stimulation visuelle

Cette seconde partie de l'entretien se décline en cinq temps. Il est question de se limiter le plus possible à la méthodologie exposée ci-après et aux cinq étapes envisagées afin d'éviter d'influencer les réponses.

Tout d'abord, les clichés sont présentés les uns après les autres pour ne pas troubler l'interlocuteur avec un surplus d'information. Une fois le cliché présenté, l'idée est de questionner la personne interrogée sur sa perception de la photographie. « **Que voyez-vous ? Que percevez-vous ?** ». Cette première étape, marquée par deux questions, permet d'évaluer ce qu'il distingue, et de déterminer si ce qu'il a perçu était en correspondance avec ce qui était prévu ou non. Dans les deux cas, il est question d'analyser de manière précise le discours construit autour de chaque photographie. Enfin, si les visions d'une même photographie diffèrent, l'intérêt sera d'essayer de comprendre et d'analyser ce qu'il est possible de conclure de ces différents points de vue.

L'outil de la vision réactivée à l'aide de photographies nécessite une attention concernant la réaction attendue. Les photographies sont présentées de manière globale comme un élément se rapportant au Cher, et il est demandé aux personnes interrogées de ne pas chercher à savoir où ni quand ce cliché a été pris. Pour autant, il est prévisible que les personnes portent tout de même une attention particulière à s'attarder sur des détails précis pour l'identifier. Dans ce cas, il sera redemandé à la personne de considérer la photographie d'un point de vue général se rapportant à la rivière.

Ensuite, la deuxième étape consiste à questionner la personne sur ce que la photographie évoque pour elle. « **Qu'est-ce que cette photo représente pour vous ? Qu'est-ce qu'elle vous évoque ?** » L'objectif de cette phase est donc d'activer ou de réactiver des souvenirs et de faire appel au discours d'existence.

2.2.3. Classer les photographies afin de prioriser les enjeux

Après avoir cerné la vision propre de l'interlocuteur sur chaque photographie, il lui est proposé une association d'idée prédéfinie rattaché à un enjeu, et ce pour chaque cliché. L'objectif est de pouvoir s'accorder sur des thématiques, représentées par chaque photographie, pour lesquelles le souhait est de recueillir un avis.

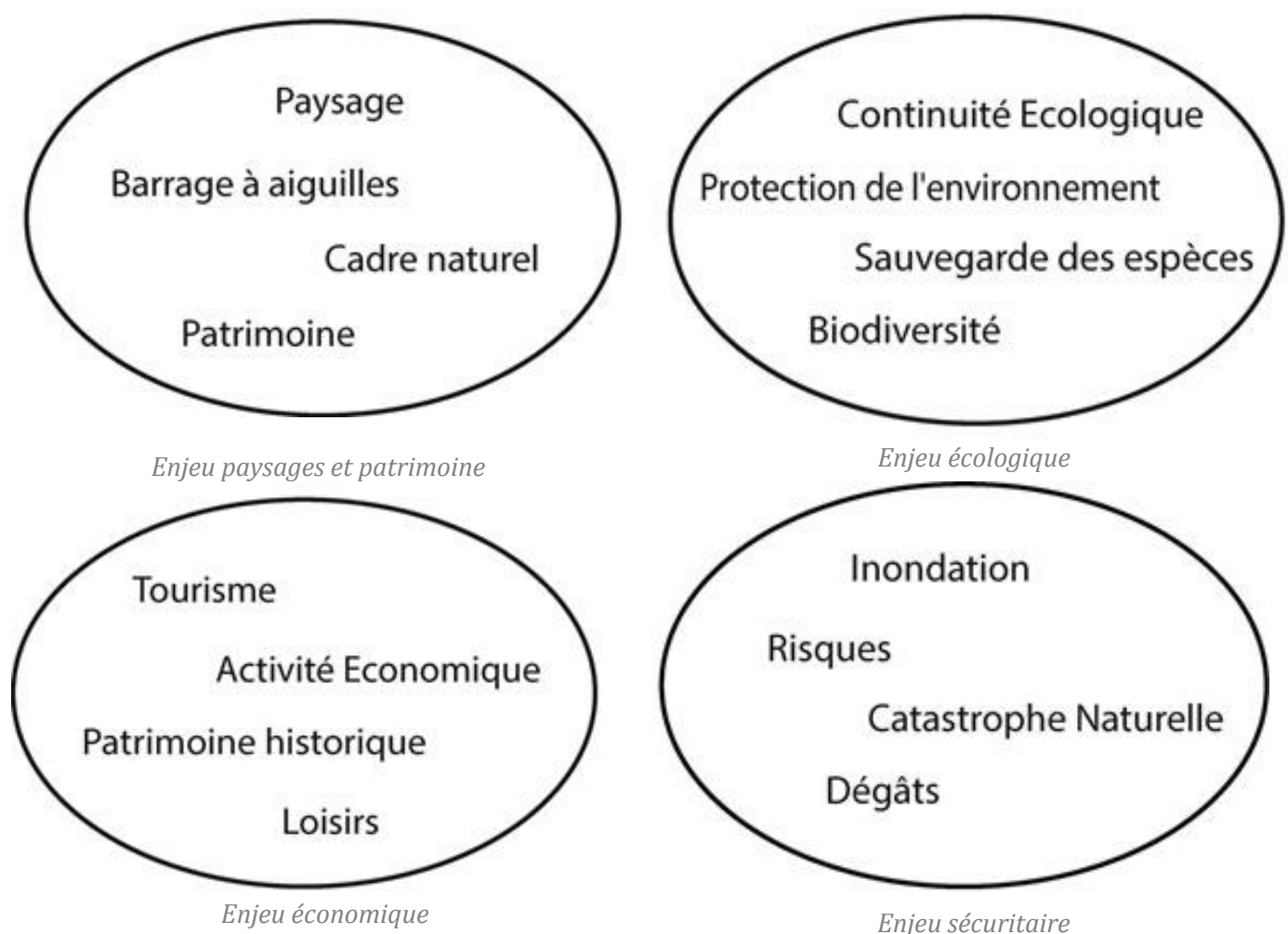


Figure 5 : Les différentes thématiques rattachées aux photographies

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

Les bulles (Figure 5) ont été construites dans le but de décrire plusieurs aspects relatifs à chaque enjeu identifié, afin de ne pas les exprimer directement mais d'évoquer un champ de mots y faisant référence. Ce fut également une manière de ne pas restreindre une photographie à une seule idée mais de dégager un éventail de thématiques se rapportant à chaque enjeu.

- **L'enjeu du paysage et du patrimoine** est décrit avec les mots « Paysage, Cadre naturel, Barrages à aiguilles, Patrimoine », car le souhait était d'évoquer les différentes facettes du paysage du Cher. Cet enjeu est rattaché au cadre de vie et à du patrimoine bâti et naturel, mais il peut également pour certaines personnes être caractérisé par les ouvrages. Il est supposé que ces mots permettent d'identifier une thématique vaste de « Paysage du Cher » autour de laquelle il était possible d'échanger avec les acteurs.
- **L'enjeu écologique** est décrit avec les mots « Biodiversité, Continuité écologique, Protection de l'environnement, Sauvegarde des espèces ». Ceux-ci permettent d'évoquer dans la globalité la problématique de la transparence écologique et de la libre circulation des espèces, mais également plus largement la préservation de l'environnement biologique du Cher.
- **L'enjeu économique** est décrit avec les mots « Tourisme, Activités économiques, Loisirs, Patrimoine historique », qui offrent la possibilité d'aborder la diversité des champs d'activités se rapportant à la rivière.
- **L'enjeu sécuritaire** est décrit avec les mots « Inondation, Dégâts, Catastrophe naturelle, Risques » qui décrivent de manière les problématiques sécuritaires liées à la rivière et à d'éventuels débordements plus ou moins conséquents.

Le fait de proposer différents mots s'inscrivent dans l'idée que chaque acteur puisse se retrouver dans un de ceux-ci, et qu'il comprenne que chaque thématique comporte plusieurs aspects.

Puis, la requête suivante est effectuée auprès de l'interlocuteur : « **Pouvez-vous classer ces thématiques selon vos propres critères ?** ». L'idée est de ne pas indiquer la nature du classement souhaité afin que celui-ci soit en rapport direct avec son échelle de valeur, c'est-à-dire un classement lié à ses propres perceptions et représentations.

Dans le cas où l'interlocuteur ne parviendrait pas à effectuer son propre classement, il lui sera alors proposé de l'effectuer par ordre d'importance mais il est espéré ne pas avoir à l'indiquer.

Une fois le classement réalisé, le protocole continue par une quatrième étape en questionnant l'interlocuteur sur les motivations d'un tel classement : « **Pouvez-vous expliquer quels ont été vos critères pour aboutir à ce classement ? Pourquoi les avez-vous classés ainsi ?** » Cette étape est essentielle pour l'analyse et pour comprendre la manière d'appréhender les différents enjeux des acteurs, leurs priorités et les éléments sur lesquels ils se basent pour évaluer les différents aspects du Cher.

Enfin, l'entretien est conclu dans une cinquième et dernière étape en questionnant l'interlocuteur sur l'existence d'un autre classement pour évaluer s'il est en mesure de se détacher de son rôle, de son statut et prendre du recul sur la situation actuelle du Cher canalisé. Pour ce faire, la question suivante lui est proposée : « **Pensez-vous que ce classement est partagé par d'autres acteurs ? Si oui, lesquels ? Si non, lesquels ? Et Pourquoi ?** ». Cette étape est essentielle pour comprendre si les acteurs sont en mesure dans un premier temps de prendre du recul vis-à-vis de la situation, et peut-être dans un deuxième temps de parvenir à remettre en question leur propre vision de la situation.

2.2.4 Bilan des objectifs du protocole d'entretien

Les deux parties de l'entretien sont interconnectées (Figure 6) et constitueront la matière d'un temps de discussion, en ayant l'objectif d'apporter le plus de réponses possible à la question de recherche.

La première partie s'attachera à favoriser la production d'un discours libre et non influencé. La présentation des clichés photographiques sera un moyen de questionner l'interlocuteur sur ses perceptions, dans la mesure où celles-ci sont très liées au visuel et à l'image, et d'évoquer son expérience des enjeux du Cher.

Enfin, il sera question tout au long de l'entretien de cerner le degré de considération des acteurs entre eux, notamment en cherchant à comprendre s'ils remettent en question leur propre priorisation des enjeux ou non.

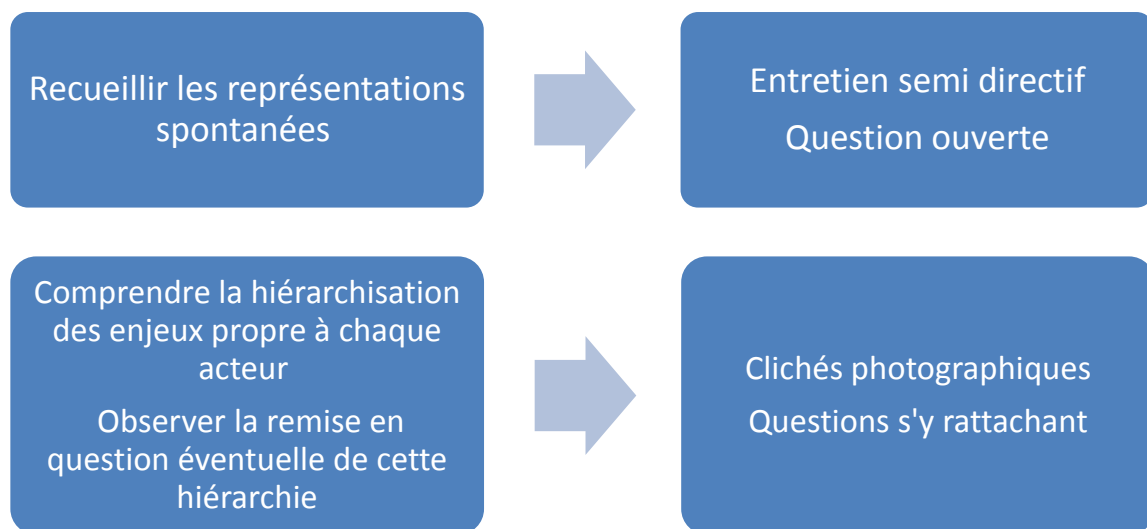


Figure 6 : Synthèse des objectifs et des outils sélectionnés

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

Le protocole complet soumis aux acteurs et usagers est présenté en Annexe 1.

2.3 La sélection des acteurs

Les critères de sélection de l'échantillon ont été influencés par plusieurs facteurs. Tout d'abord la volonté de diversifier le panel et d'y inclure des usagers, et enfin la réalité de logistique imposant de terminer l'étude dans le temps imparti.

A partir d'une liste d'acteurs participant aux réunions du Comité de Pilotage de l'étude des deux Conseils Généraux, quinze personnes ont été contacté par e-mail. Dans cette sélection, dix ont répondu favorablement dans les délais qui convenaient, dont seulement un élu. Des rendez-vous ont alors été programmés avec ces interlocuteurs. Ceux qui n'avaient pas répondu n'ont pas été à nouveau sollicités car la volonté était également d'intégrer des usagers, tout en restant dans un nombre d'entretien raisonnable par rapport au temps et aux moyens disponibles.

Concernant les usagers, le choix a été fait de ne pas se rendre directement sur les bords du Cher pour interroger des passants. Des contacts au hasard via l'annuaire ont été établis, qui se sont ensuite concrétisés par des rencontres avec deux habitants d'Azay-sur-Cher et un viticulteur de Saint-Martin-le-Beau. En ce qui concerne les pêcheurs, la Fédération de Pêche d'Indre-et-Loire a été sollicitée.

Il est donc apparu qu'il est plus facile d'établir des rencontres avec des professionnels administratifs ou institutionnels qu'avec des citoyens ou des élus, autant pour des raisons de facilité de prise de contact que de logistique.

Le protocole d'entretien a été soumis aux quatorze acteurs que l'on retrouve dans le Tableau 4 suivant :

Tableau 4 : Les acteurs rencontrés

Entité	Structure
Elu	CG 37
Structures administratives	Agence de l'eau Loire Bretagne
	ONEMA
	DREAL
	DDT 37
	DDT 41
	DDJS 37
	CG 37
	CG 41
Représentant des usagers	Fédération pêche 37
	Association des amis du Cher canalisé
Usagers	Habitants (2)
	Viticulteur

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

Dans le cadre de ce travail, M. DUBUS, expert du cabinet d'études Nouveaux Territoires Consultants (NTC), a également été rencontré. Ce cabinet mène une étude sur le Cher, mandatée par les Conseils Généraux 37 et 41. Cette rencontre répondait aux objectifs suivants :

- prendre connaissance des éléments de diagnostic que le cabinet avait réalisé,
- évoquer les entretiens avec les acteurs qui ont été conduit par M. DUBUS,
- comprendre quelle était la situation actuelle de cette étude.

2.4 Le traitement des données

La réalisation des entretiens ayant duré trois semaines, une trame de prise de note rapide a été mise en place dès le début afin de tenir à jour les premières impressions après chaque rencontre. Les trois premières idées qui ressortaient de l'entretien étaient notées directement ce qui a constitué un prétraitement des données, un premier regard sur les propos évoqués par les acteurs.

Par la suite, les entretiens ont été retranscrits mots à mots afin de conserver une matière première brute analysable de diverses manières.

L'analyse des données récoltées a tout d'abord été dictée par la volonté de mettre l'accent sur la transversalité entre les entretiens. Un croisement des témoignages a été recherché tout au long de l'analyse, afin de ne pas les étudier linéairement mais plutôt de mettre en lumière les points communs ou les divergences de perception et de représentation qui émanent des discours de chacun.

Afin de répondre à la problématique et confirmer ou infirmer l'hypothèse de travail, il a été envisagé de construire le traitement en trois grandes étapes (Figure 7).

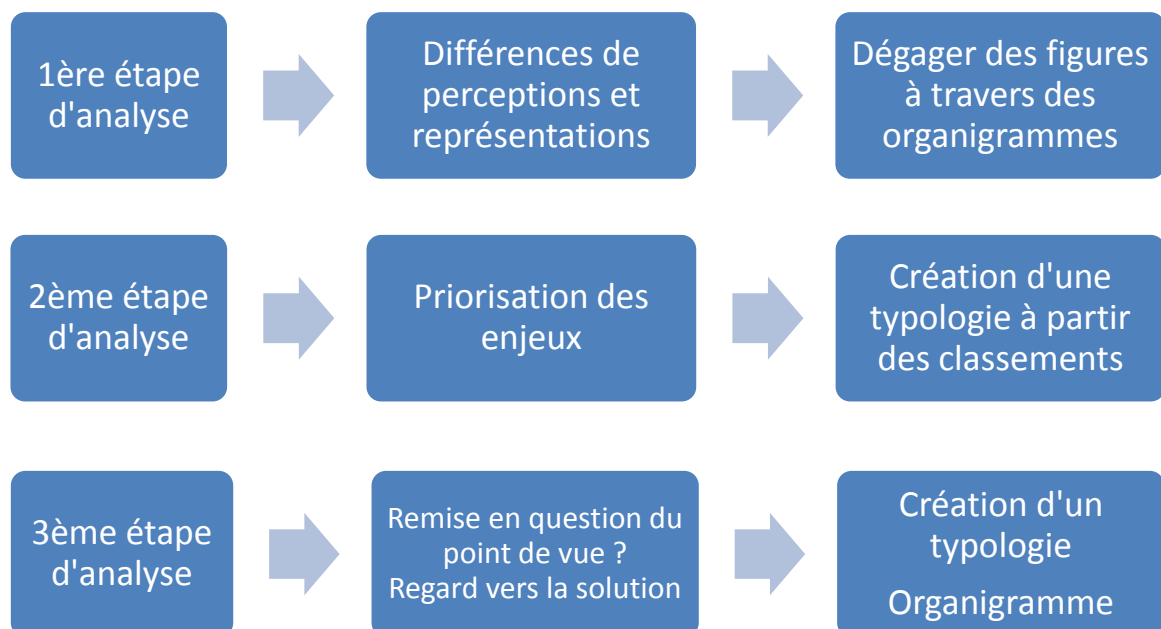


Figure 7 : Système de traitement des données

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

Pour mener à bien ce traitement, un premier tableau a été réalisé (Annexe 2). Celui-ci comporte un certain nombre d'éléments comparables pour chaque acteur : 1^{ère} idée évoquée, description des photographies, hiérarchisation, etc. Lors de la réalisation de chacune des étapes d'analyse, ce tableau est utilisé pour extraire les premières caractéristiques et construire les typologies par exemple. Puis, un retour est fait vers la retranscription complète des entretiens pour compléter et vérifier l'analyse.

2.4.1 1^{ère} étape : Identification des perceptions et des représentations semblables à l'aide d'une typologie

Afin de pouvoir traiter de façon transversale les données recueillies lors des entretiens, les propos sont regroupés selon le cheminement de pensée des individus en partant de leur première perception jusqu'à aboutir à leur représentation de l'enjeu. En ce sens, une typologie¹² est expérimentée, réalisée à l'aide d'organigrammes. Ceux-ci retracent au plus près la perception et la représentation que chaque interlocuteur a transmise à propos des clichés.

L'idée de cet outil est de fonctionner sous forme d'arbre, un pour chaque cliché. Le postulat de recherche mis en place dès le début se trouve en haut de l'arbre.

Puis, à partir de cet intitulé, l'idée est d'y adjoindre le premier élément évoqué, en poursuivant avec différents embranchements. Le premier embranchement correspond à la perception que les différents acteurs et usagers ont à la vue du cliché. C'est la 1^{ère} image qu'ils construisent spontanément et personnellement. Chaque embranchement symbolise un croisement entre plusieurs réponses possibles. La succession d'embranchements représente le cheminement de pensée que les acteurs ont vis-à-vis de la photographie. Le chemin que les acteurs empruntent correspond donc à la construction de leur représentation du cliché.

Chaque représentation relatée est construite grâce à un chemin. Cela permet de ne pas traiter les résultats de façon individuelle mais de façon collective et de dégager des grandes figures relatives aux propos qui ont été transmis tout au long des entretiens (Figure 8).

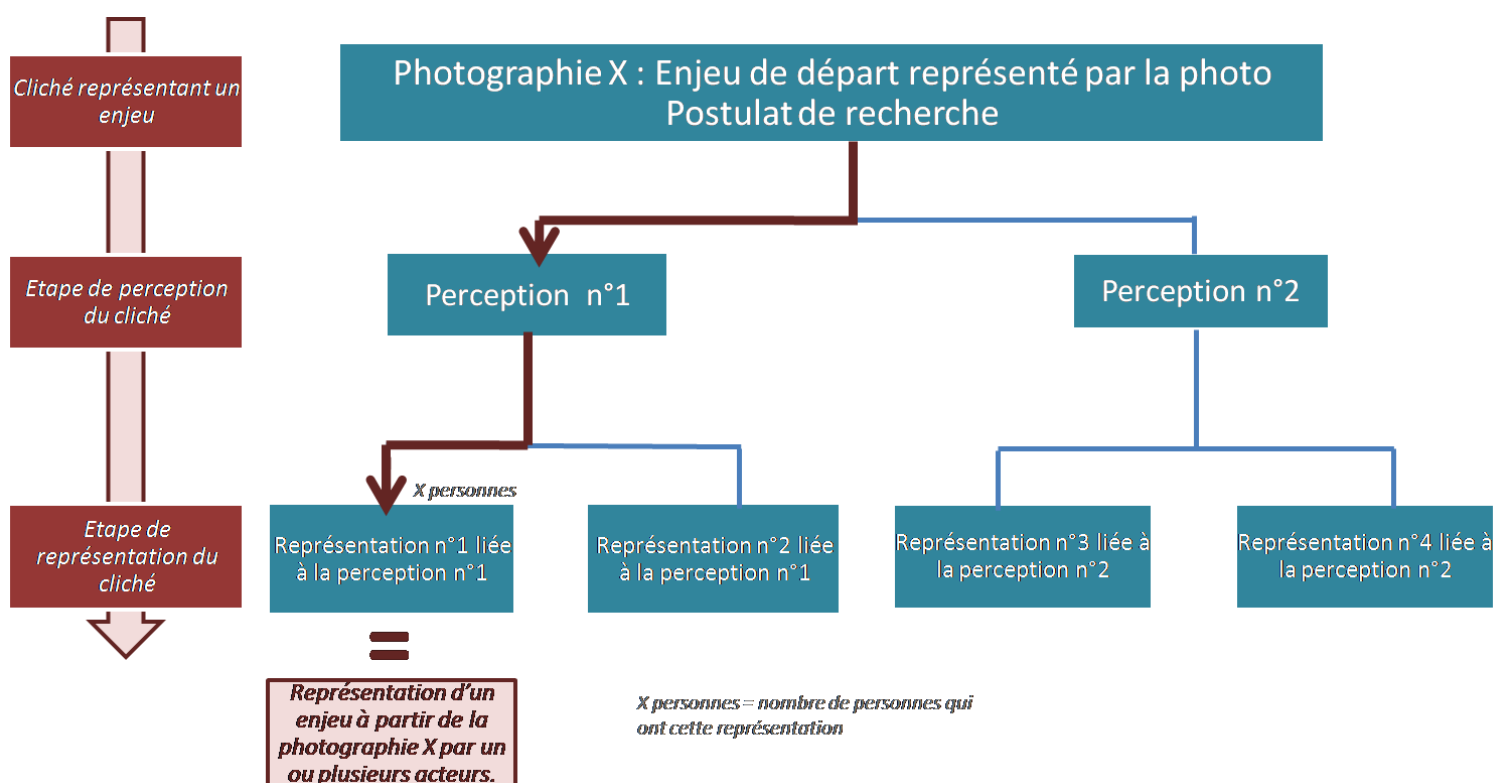


Figure 8 : Organigramme explicatif de l'outil d'analyse

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

¹² Dans cette étude, la typologie correspond à une forme de classification issue de l'analyse et de la description des formes typiques. Nous définissons les termes « figure » et « type » comme des synonymes, qui définissent une catégorie de la typologie.

L'échelle spatiale a été évoquée lors des entretiens grâce à la question « **Connaissez-vous également le Cher non-canalisé ?** ». Cependant, la réponse ouverte à cette question ne permet pas d'utiliser le même outil d'analyse pour traiter cette problématique. La thématique « spatialité » sera donc analysée de manière indépendante grâce à un axe symbolisant le Cher, sur lequel seront superposés les représentations spatiales des acteurs.

2.4.2 2^{ème} étape : Identification des différentes formes de hiérarchisation à l'aide d'une typologie

Cette étape de l'analyse consiste à démontrer qu'il existe des représentations distinctes liées à l'importance à accorder à chaque enjeu dans la prise de décision. La hiérarchisation ou non des enjeux s'exerçant sur le Cher traduit des priorisations différentes qui entraînent des visions distinctes de la gestion de la rivière. Ainsi, démontrer que chacun a sa manière d'envisager les priorités constituera une première étape dans la compréhension de convergences ou de divergences d'opinion dans l'élaboration d'une solution pérenne.

Pour démontrer ce point, les discours des acteurs sont relus avec une attention portée aux premières idées évoquées puis à la hiérarchisation. Ensuite, une typologie est réalisée en croisant les acteurs qui ont priorisés les enjeux de la même manière.

Les données utilisées ici sont recueillies dans plusieurs parties des entretiens : dans le discours libre, et dans le classement des photographies.

La typologie recoupe ces deux éléments afin de permettre de dégager des résultats exploitables par la suite.

2.4.3. 3^{ème} étape : Relever l'éventuelle remise en question du classement à l'aide d'une modélisation schématique

La partie suivante consiste à analyser l'étape de l'entretien où les enquêtés ont été amenés à prendre du recul sur la hiérarchisation qu'ils avaient proposée.

Le traitement de cette question conduit à la création d'une typologie. Celle-ci est construite dans un premier temps en suivant le cheminement de pensée des acteurs en réponse à la question « Pensez-vous que votre classement est partagé par d'autres acteurs ? ». Le second temps est de retracer au plus près les raisons qui les incitent à avoir cet avis. Un schéma retraçant les prises de position des acteurs est construit. Celui-ci diffère des organigrammes proposés dans la première analyse puisqu'il ne présente pas des cheminements de représentations mais de prise de position.

Ce traitement des données permet d'identifier les différentes formes de remise en question propre à chacun afin d'être en mesure de les analyser par la suite.

3. RESULTATS

3.1 Analyse des perceptions et des représentations des enjeux

3.1.1 Enjeu patrimonial et paysager



Figure 9 : Photographie 1, enjeu patrimonial et paysager

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

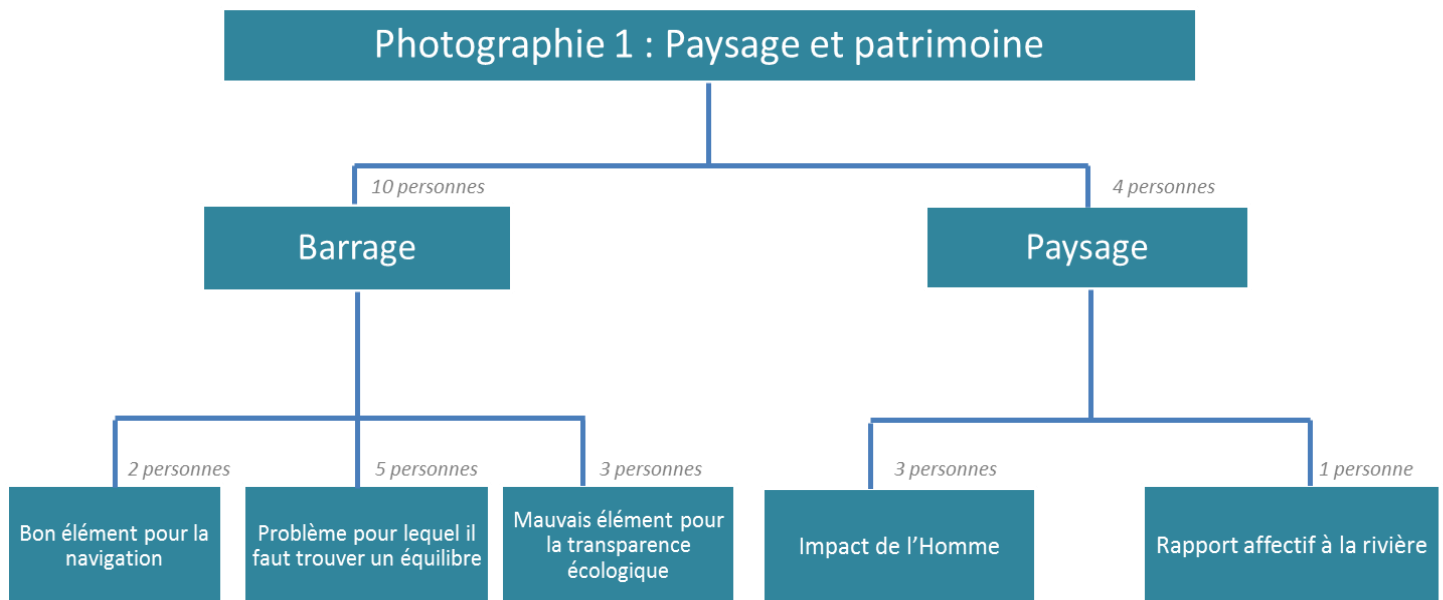


Figure 10 : Organigramme présentant les ressentis face au 1^{er} cliché

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

Face à la première photographie présentée (Figure 9), qui relate dans le postulat de recherche l'enjeu paysager et patrimonial, il se dégage dans un premier temps deux grandes perceptions (Figure 10). Seulement quatre personnes visualisent un aspect paysager de façon globale. Les dix autres visualisent exclusivement un barrage et son lien avec les problématiques actuelles de la rivière.

Cette perception du barrage se divise en trois grands types :

- Deux personnes voient cet ouvrage comme une nécessité afin de maintenir la navigation possible, ce qui traduit la volonté de continuer à entretenir et à faire perdurer les barrages existant sur le Cher canalisé. Cette représentation occulte l'aspect paysager perceptible à partir de ce cliché.
- Cinq personnes se positionnent dans une volonté de trouver un consensus pour la gestion de ces ouvrages. Cette représentation traduit bien le fait que les problèmes qui résident autour de ces barrages prennent le dessus sur l'aspect général de la photographie. Cette représentation est liée à une conscience professionnelle de recherche d'une solution pour la rivière qui prédomine sur les éventuels aspects paysagers ou patrimoniaux de la photographie.
- Trois personnes perçoivent cette photographie comme représentant un barrage synonyme d'une rupture de la continuité écologique, un impact de l'homme qui nuit à la nature et à la biodiversité. Cette représentation occulte l'aspect paysager perceptible à partir de ce cliché.

A partir de la perception générale d'un paysage, il se dégage ensuite deux types :

- Trois personnes perçoivent un impact de l'homme relatif à l'ouvrage. L'Homme a agi sur le milieu pour l'adapter à son usage. Cette représentation traite donc de plusieurs aspects relatés par la photographie, ces personnes ne se focalisent pas uniquement sur l'ouvrage mais également sur son environnement paysager.
- Enfin, une personne témoigne de son rapport affectif à la rivière, en tant qu'identité paysagère par rapport à sa propre vision de la rivière. Cette représentation traduit que certaines personnes n'ont pas à l'esprit cette canalisation de la rivière et tous les enjeux que cela peut entraîner.

Un des résultats qui peut également être extrait de ces réactions face au premier cliché est celui d'un décalage entre les mots choisis pour représenter la thématique du paysage et leur compréhension par les acteurs. Les mots proposés dans les bulles pour traduire l'enjeu de « Paysage et de Patrimoine » étaient : « Paysage », « Barrage à aiguilles », « Cadre naturel » et « Patrimoine ». Le but recherché était de mettre en avant les différentes visions possibles d'un Cher naturel. Cependant, comme le montre l'organigramme précédent, les acteurs ont été très réactifs au terme de « barrage à aiguilles ». Certains acteurs appuyaient le fait que pour eux il existait une contradiction entre les termes « barrage » et « paysage ». De ce fait, il était parfois difficile pour eux de gérer ce groupe d'idées d'un seul tenant sans y apporter des éléments complémentaires.

Ainsi, afin de pouvoir poursuivre le protocole dans ces situations, il était demandé de réaliser un classement en ne considérant qu'un ou certains mots de la bulle et en expliquant les points de blocage.

3.1.2 Enjeu écologique



Figure 11 : Photographie 2, enjeu écologique

Source : Futurascience

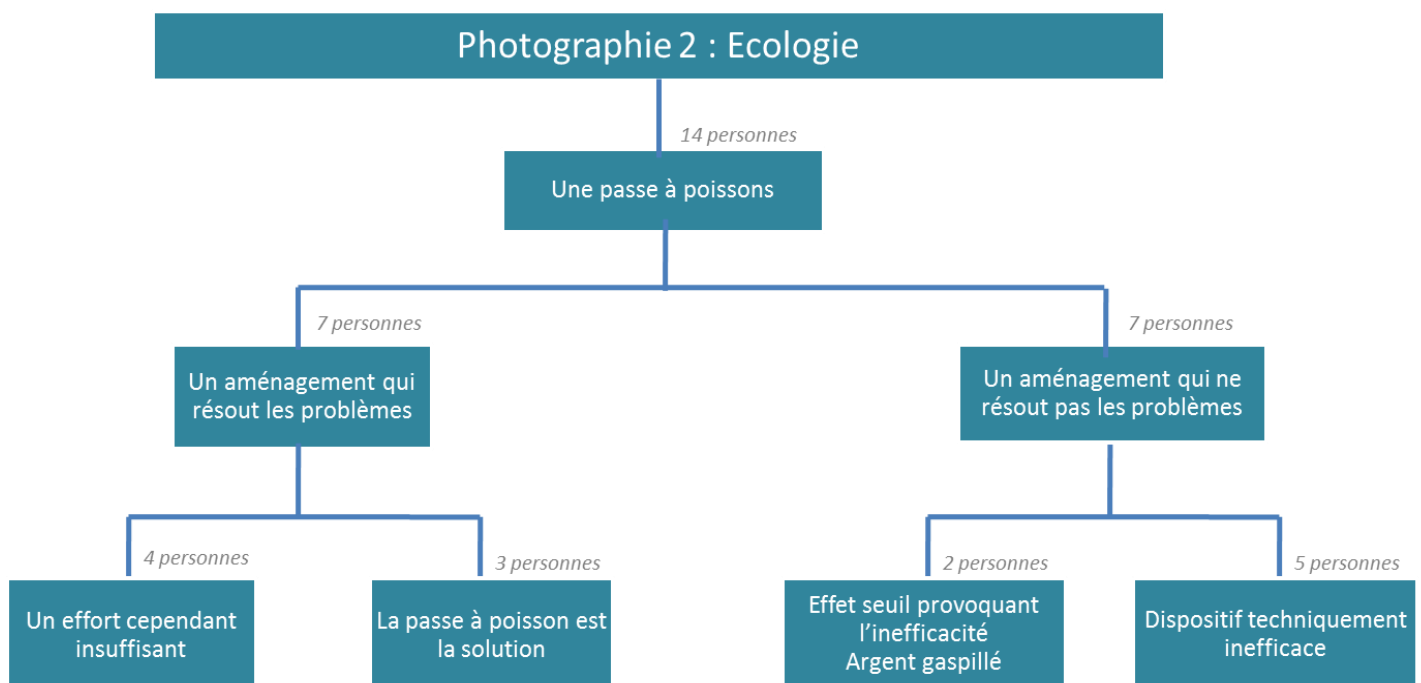


Figure 12: Organigramme présentant les ressentis face au 1er cliché

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

Face au deuxième cliché (Figure 11) relatant l'enjeu de la continuité écologique, les interlocuteurs ont tous évoqué un barrage muni d'une passe à poissons (Figure 12). Cependant, cette perception est déclinée par la suite de façon positive ou négative.

La première figure représente une vision très positive de cet aménagement, permettant de se tourner petit à petit vers une solution durable qui peut satisfaire le plus grand nombre. A partir de cette première représentation, deux sous-figures sont distinguées :

- Quatre personnes se représentent cet aménagement comme un effort louable de la part des gestionnaires mais jugent pour autant cela insuffisant d'un point de vue technique et/ou écologique. Ceci n'est, selon eux, pas un système adapté et efficace dans ce contexte, même si c'est déjà un effort.
- Trois personnes se représentent ce dispositif comme étant la solution réalisable et durable pour concilier tous les aspects et mettre les acteurs d'accord. Cela permet selon eux de restaurer la continuité piscicole tout en continuant à retenir l'eau pour permettre la navigation.

A cette vision optimiste du dispositif de passe à poissons s'oppose une vision plus nuancée et controversée de cet aménagement. Deux sous-figures peuvent se distinguer quant à la représentation péjorative de ce dernier :

- Deux personnes pensent que ce type d'aménagement constitue une dépense très conséquente et inutile. Vu le nombre de barrages présents sur le tronçon du Cher canalisé (quinze ouvrages), la réalisation de ces passes à poissons serait très onéreuse et peu fonctionnelle. Il se créerait un effet de seuil¹³ qui annulerait tous les avantages de ces dispositifs. Ainsi, cette représentation traduit l'idée d'une aberration d'un point de vue financier et écologique.
- Cinq personnes jugent le dispositif comme étant inadapté techniquement et donc inutilisable par les poissons migrateurs. Cela traduit également une représentation d'un aménagement inutile et coûteux pour les collectivités. Certains acteurs se sont arrêtés sur les caractéristiques techniques de la passe à poisson de la photographie, en expliquant qu'elle était trop vieille par exemple. D'autres ont décliné l'idée générale que ce type de dispositif ne pouvait pas permettre de répondre réellement à la question de la transparence écologique, notamment pour la circulation des sédiments.

3.1.3 Enjeu économique



Figure 13 : Photographie 3, enjeu économique

Source : Canoe Company

¹³ Effet de seuil : A chaque franchissement d'obstacle à l'aide d'une passe à poissons, on considère une perte de 10 à 20% de la totalité de la population piscicole. Ainsi, à partir d'un certain nombre d'obstacles (comme c'est le cas sur ce tronçon de rivière), la rentabilité de ce type d'aménagement devient très limitée voire inutile.

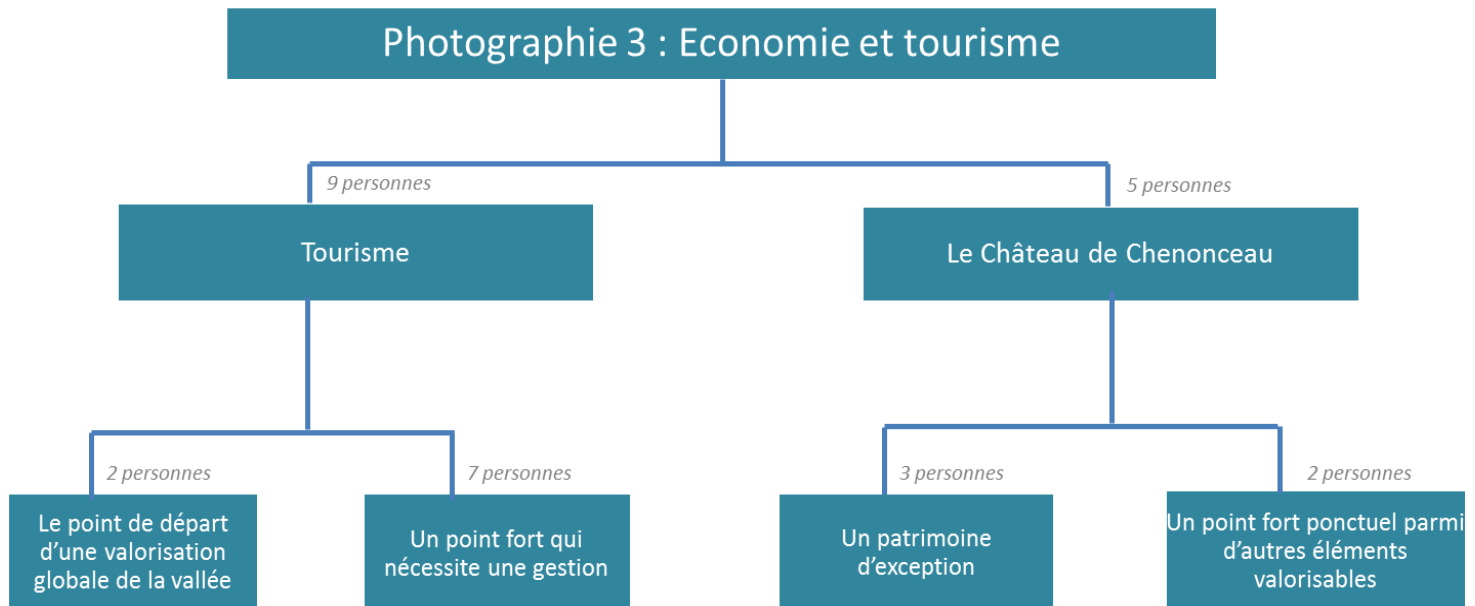


Figure 14 : Organigramme présentant les ressentis face au 3ème cliché

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

La réaction des personnes interrogées face au troisième cliché (Figure 13) relatif à l'enjeu économique s'est traduite par deux idées principales (Figure 14). Une première perception est celle du tourisme de manière générale, en tant qu'activité économique. Cette perception est ensuite développée par les acteurs à travers deux idées différentes :

- Pour deux acteurs, cette photographie représente un point de départ pour une valorisation globale de la vallée à travers les activités touristiques. Ils évoquent le fait que le site de Chenonceau peut être un moyen de dynamiser la vallée du Cher dans son ensemble, avoir un effet de catalyseur bénéfique à large échelle.
- Sept acteurs développent une représentation basée sur un tourisme impliquant une gestion de la rivière et donc des barrages. Pour eux il existe une notion de conditionnalité du développement touristique liée à la gestion des ouvrages. La perception qu'ils ont au regard de cette photographie est celle du tourisme, peut être en raison du canoë au premier plan. Ils se représentent ensuite cette activité économique comme tributaire du barrage de Civray apportant l'eau sous le Château. Ceci les amène donc à évoquer une gestion des ouvrages à l'échelle du Cher, mais dans laquelle celui de Civray serait une exception.

Une seconde perception est centrée sur le monument du Château de Chenonceau. Après l'évocation de cette idée, les acteurs précisent leur pensée qui peut se différencier en deux types :

- Trois acteurs se représentent le château de Chenonceau comme un patrimoine d'exception, un site phare ou une perle, mais ne développent pas davantage d'autres aspects annexes du Château.
- Deux acteurs se représentent le château de Chenonceau comme étant un des éléments patrimoniaux du Cher. Pour eux c'est un point fort valorisable mais le patrimoine du Cher ne peut pas être résumé à ce monument, aussi emblématique soit-il.

Grâce à l'attrait touristique incontournable que représente le Château de Chenonceau, l'objectif souhaité d'évoquer l'enjeu économique sur le Cher a été très largement perçu par le panel. Pour autant, le terme « patrimoine historique » accompagnant ce cliché a souvent porté à confusion avec le terme « patrimoine » accompagnant le premier cliché. Ainsi, il apparaît que les termes « patrimoine » et « patrimoine historique » se réfèrent en réalité à une même chose pour certains acteurs, à savoir un héritage des générations passées.

3.1.4 Enjeu sécuritaire



Figure 15 : Photographie 4, enjeu sécuritaire

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

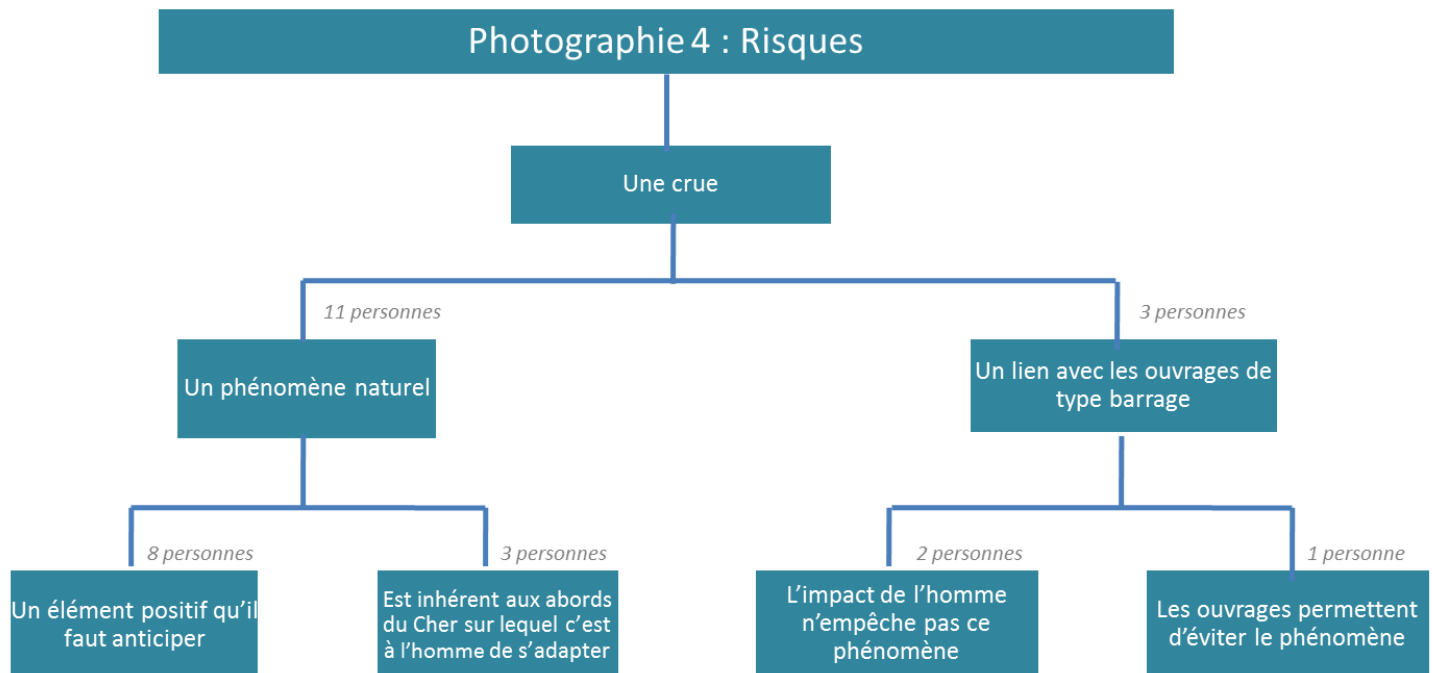


Figure 16: Organigramme présentant les ressentis face au 4ème cliché

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

Au regard de la photographie traduisant d'après le postulat de recherche l'enjeu sécuritaire (Figure 15), tous les acteurs ont d'abord perçu une crue (Figure 16). Une partie des acteurs a ensuite décrit sa représentation de la crue comme étant un phénomène naturel, basé sur deux idées distinctes :

- Pour huit acteurs, les crues du Cher sont un élément positif qu'il faut néanmoins anticiper. Leur représentation se base sur l'idée que la prévention et l'aménagement du territoire peuvent éviter des conséquences trop catastrophiques engendrées par les inondations, et que celles-ci ont quand même un aspect biologique bénéfique.
- Trois acteurs ont une représentation centrée sur le fait que la vie au bord de la rivière implique nécessairement ce risque d'inondation et qu'il faut donc s'y adapter. Leur représentation est plus fataliste, mais se fonde comme la précédente sur le fait que la crue fait partie du fonctionnement normal ou naturel d'un cours d'eau.

Une autre partie des acteurs conçoit la représentation de la crue en lien avec les ouvrages de type barrage à aiguilles, à travers les deux développements de pensée suivants :

- Deux acteurs considèrent que l'impact de l'Homme, à travers la construction des ouvrages n'a pas d'influence positive sur les crues. Pour eux ces barrages ne sont pas faits pour cela et donc ne limitent pas les inondations, et il faut être vigilant face aux idées reçues.
- Un acteur estime au contraire que les barrages à aiguilles permettent de limiter les inondations et d'éviter les phénomènes de crue. Sa représentation est basée sur un impact positif des ouvrages.

Face à ces réactions, le constat porte sur le fait que cette photographie est la plus génératrice de discours réactivé. Effectivement, les acteurs n'ont jamais évoqué dans un premier temps l'aspect des risques liés à une éventuelle crue du Cher. Pourtant, à la vue du cliché, tous ont eu une réaction témoignant de l'importance qu'ils accordaient à la gestion des risques. Un des acteurs l'a même placé en premier dans sa hiérarchisation d'enjeux, sans l'avoir évoqué lors du discours libre.

3.1.5 Les représentations spatiales du projet

Une des questions du protocole d'entretien concernait l'évocation du tronçon dit « Cher sauvage ». Certains acteurs ne connaissaient pas le « Cher sauvage » et n'ont pas souhaité s'exprimer sur cette portion de rivière. L'analyse suivante concerne donc douze personnes, qui connaissent ce tronçon ou qui se le représentent.

A travers les réponses à cette question concernant les deux tronçons, le constat est fait que les fonctions, statuts, ou encore connaissances de chacun amènent les acteurs à visualiser l'échelle du projet de façon différente. Du Cher qui passe en bas de chez soi au Cher qui constitue une vallée de plusieurs centaines de kilomètres, la différence est grande. Et cela se ressent sur les perceptions et les représentations des enjeux qui s'exercent sur le Cher canalisé.

La figure suivante synthétise les différentes échelles spatiales du projet envisagé par les acteurs rencontrés (Figure 17). Il se distingue cinq représentations différentes dans lesquelles le Cher est au maximum considéré de Vierzon en amont, à Villandry en aval.

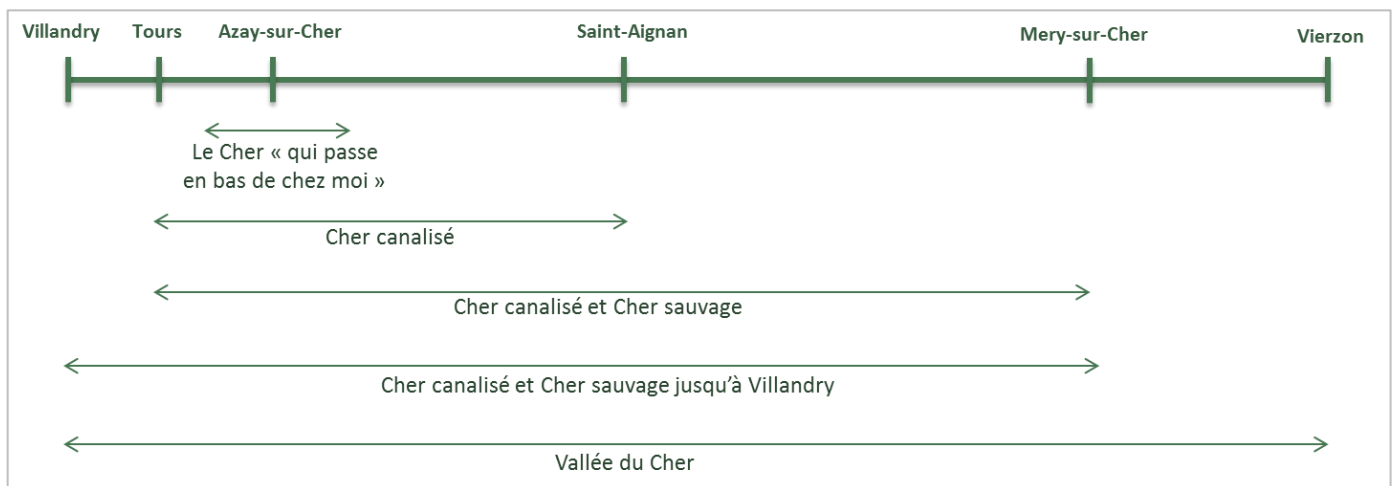


Figure 17 : Représentations par les acteurs de l'échelle spatiale du Cher

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

L'analyse du discours des acteurs montre que l'évocation du tronçon non canalisé du Cher les amènent, non pas à décrire uniquement leur représentation de cette portion, mais également à introduire presque systématiquement un aspect comparatif. Les critères de comparaison du Cher canalisé et du Cher sauvage utilisés par les acteurs sont extraits et classés en six grands domaines (Figure 18).

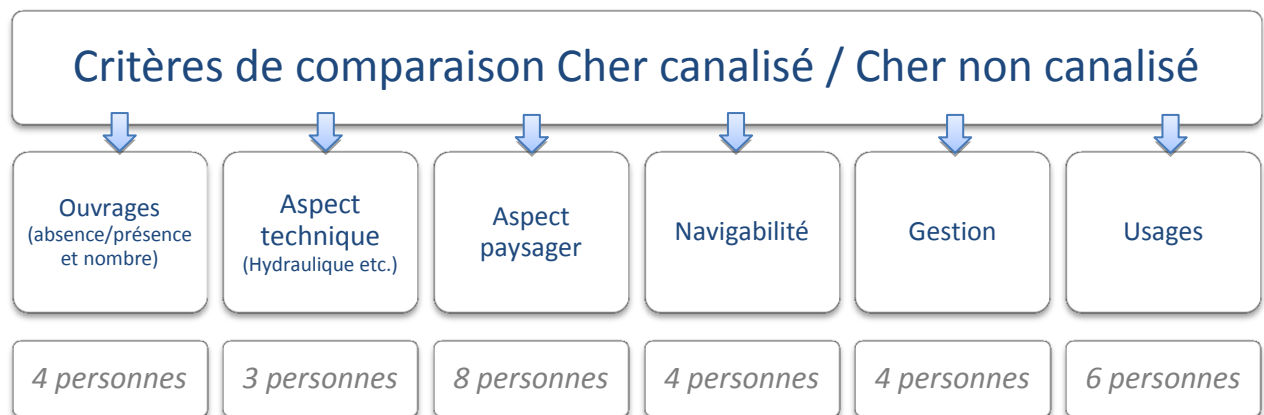


Figure 18 : Critères de comparaison des deux tronçons développés par les acteurs

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

Ces critères leur permettent de développer leur représentation du tronçon non canalisé. Ils les utilisent de différentes manières. Il est observé que les acteurs vont comparer par exemple la navigation sur les deux tronçons, ou l'aspect paysager plus ou moins sauvage qu'ils ressentent face à ces deux portions de rivière.

La question de recherche très ouverte permet à chaque acteur de s'exprimer sur sa connaissance et sa représentation des deux tronçons à l'aide de n'importe quelle thématique lui venant à l'esprit. La **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** montre cependant que le critère de comparaison le plus utilisé est celui de l'aspect paysager. Il apparaît alors qu'il existe une certaine représentation collective partagée du tronçon non canalisé comme étant le Cher « sauvage ».

Cet élément a permis de comprendre qu'au-delà d'une perception ou d'une représentation différente d'un enjeu, il existe une différence de représentation de l'échelle spatiale sur lequel l'enjeu s'exerce. Des structures administratives ayant un large champ d'action tel qu'une région ou un bassin ne considèrent par les enjeux à une échelle semblable que des structures locales ou des habitants. Cette différence d'échelle peut donc également influencer la mise en accord et la prise de décision générale pour un parti d'aménagement de la rivière.

Il est également possible de se demander si cette différence de représentation de l'échelle spatiale du projet est apparue en raison de l'absence de question précise à ce sujet dans le protocole de recherche ou parce que cette échelle n'est pas clairement identifiée dans le travail des acteurs. Il est à envisager que la délimitation du projet de territoire n'ait pas été comprise ou partagée en amont par les différentes parties prenantes.

Grâce à cette première phase d'analyse, il est possible de confirmer qu'il existe des différences de perceptions et de représentations des enjeux s'exerçant sur le Cher canalisé. Cela permet de constater qu'il n'existe pas autant de façon de penser que d'acteurs, mais plutôt des modes de pensées équivalents qui permettent de dégager des grandes représentations comparables entre elles.

De plus, les personnes interrogées conçoivent de diverses manières l'échelle spatiale du Cher, ce qui peut avoir une influence sur la façon dont ils se représentent les enjeux s'y exerçant.

3.2 Analyse de la hiérarchisation des enjeux

Grâce à la méthode expliquée précédemment, il est possible de dégager du traitement des données une typologie constituée de quatre grands types (Figure 19) :

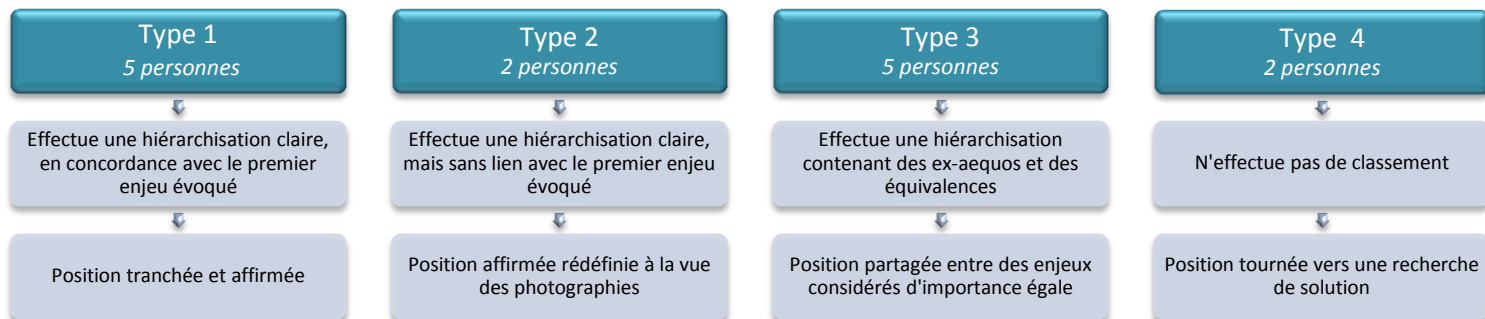


Figure 19 : Typologie d'analyse de la hiérarchisation des enjeux

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

Face à ces quatre figures, nous pouvons constater que le panel de personnes interrogées diffère dans sa représentation de la priorisation des enjeux.

- Le type 1** reflète une prise de position précise, consciente de la situation problématique liée au Cher canalisé, qui parvient d'un premier abord à évoquer de façon ouverte l'enjeu qui lui paraît le plus important. Ensuite, nous pouvons observer que cet enjeu se retrouve en haut de sa hiérarchisation, en concordance avec son discours premier. Cela illustre donc une position tranchée et affirmée vis-à-vis de leurs priorités dans le choix d'un parti d'aménagement durable pour le Cher.
- Le type 2** reflète une prise de position claire quant à la hiérarchisation des enjeux, mais cependant en désaccord avec le premier enjeu évoqué. Dans ce cas, la vision réactivée a permis de déclencher une prise de conscience davantage tournée vers un des enjeux proposés et non l'enjeu qui avait été transmis en premier. Ces personnes ont donc produit un classement clair sans pour autant favoriser l'enjeu qui leur venait à l'esprit en premier. Deux explications peuvent être émises face à cette typologie. D'une part, il est possible de penser que la première chose qu'une personne relate à une question ouverte, reflète l'élément que cette personne a en tête de façon prédominante. Dans ce cas, ces personnes ont dissocié cette première idée de leur classement pour produire une hiérarchisation le plus à l'image de leur représentation. Par ce biais, elles ont effectué une première prise de recul sur leur position en confrontant leur première idée évoquée dans le discours et celle qui leur est apparu à la vue de la photographie. D'autre part, d'après les recherches proposées par Yves CHALAS, il est également possible de penser que le classement de ces acteurs n'est pas en corrélation avec leur première idée car ils retransmettent à la vue des photographies une priorisation influencée par l'environnement social (CHALAS, 2003). La présentation du cliché des risques par exemple peut faire apparaître le « facteur humain » qu'il paraît politiquement incorrect d'ignorer et auquel les acteurs accordent alors une place importante.

- **Le type 3** reflète une prise de position tiraillée entre plusieurs enjeux considérés d'importance équivalente. Cependant, le ou les groupes d'enjeux ex-æquo ont été ensuite classés entre eux ce qui montre tout de même une forme de priorisation. Ces personnes ont donc deux formes de hiérarchisation, une qui met en évidence qu'il faut traiter de manière identique des enjeux qu'ils se représentent de même importance. Une autre qui traduit le fait que même si certains enjeux sont équivalents deux à deux, il existe une hiérarchie entre ces groupes.
- **Le type 4** traduit une recherche de solution qui prime sur une hiérarchisation des enjeux. Ces acteurs ne souhaitent pas classer les enjeux car selon eux cela reviendrait à définir le parti d'aménagement du Cher, qui devrait pourtant émerger des travaux communs. De ce fait, ces acteurs se placent dans une posture d'indépendance en souhaitant que le problème soit résolu grâce à la définition d'un compromis entre tous ces enjeux. Cette typologie rassemble des acteurs qui n'ont pas voulu rentrer dans le « jeu » du classement et se sont refusés à toute hiérarchisation.

3.3 Analyse de la remise en question éventuelle du classement des enjeux

Cette étape consiste à analyser la capacité du panel d'interrogés à remettre en question ce qu'il a évoqué précédemment. La Figure 20 ci-dessous présente les prises de position des acteurs.

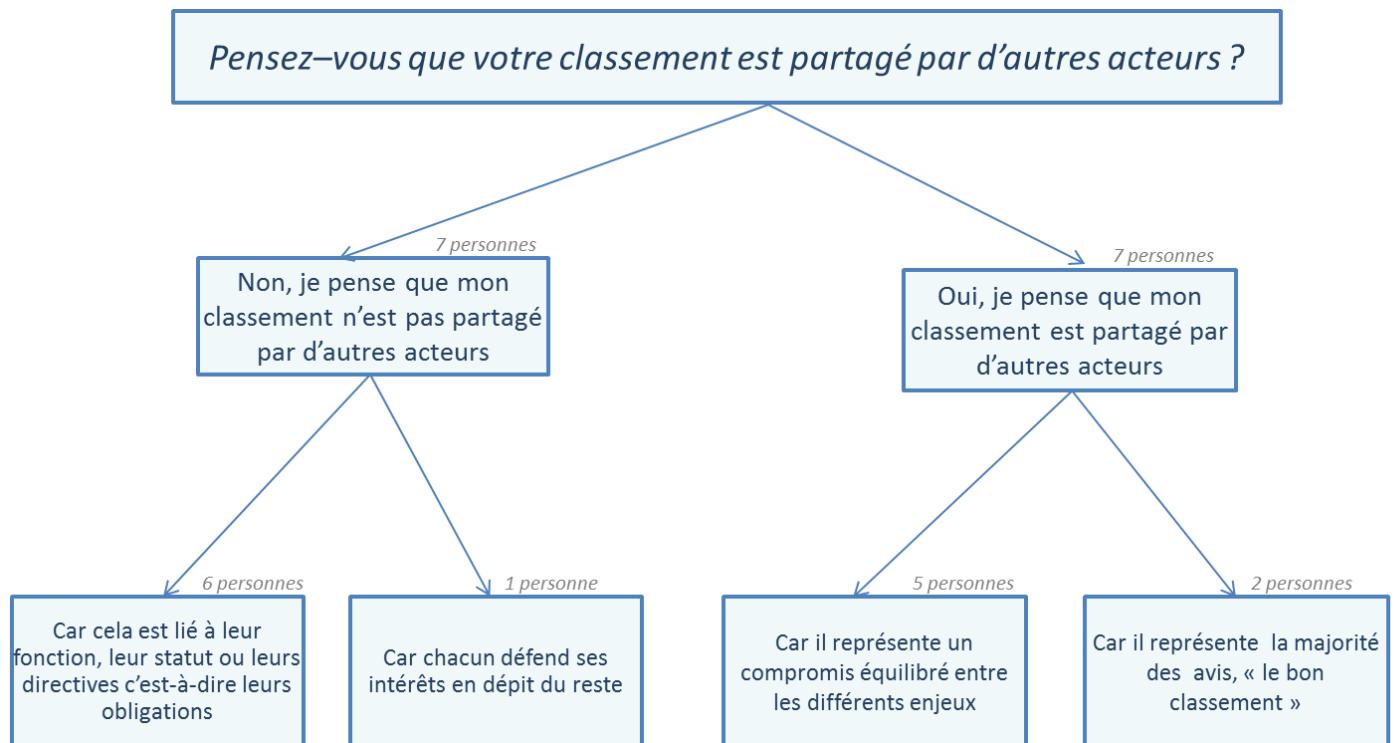


Figure 20 : Typologie de la remise en question du classement par les acteurs

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

Il existe un premier niveau de réponse à cette question qui entraîne un premier tri des acteurs : ceux qui envisagent que leur classement soit partagé ou qui ne l'envisagent pas.

Puis, en cherchant à dégager ce qui explique ces visions, quatre figures sont distinguées :

Parmi les types qui émergent de la réponse « Non, mon classement n'est pas partagé »

- Six personnes pensent que leur classement n'est pas partagé car la hiérarchisation de chacun des acteurs dépend de leurs obligations, de leurs fonctions. Il existe selon eux des différences dans la ligne de conduite dictée par les différentes institutions agissant sur la rivière ce qui amène à différents classements par les représentants de ces institutions.
- Une personne pense que chacun défend ses propres intérêts, qu'il peut exister autant de classement que d'acteurs, et que le sien n'est donc pas nécessairement partagé. Cet acteur se distingue des précédents car il n'inclut pas de fonctions ou d'institutions dans son discours mais centre son raisonnement sur les individus.

D'un point de vue global, ces réponses traduisent la capacité d'empathie des acteurs les uns envers les autres. Ces types regroupent des personnes qui ont essayé de se mettre à la place des autres. Il peut être envisagé un lien entre cette capacité d'empathie et les blocages dans le processus de décision. Cette notion de recherche de compréhension du point de vue de l'autre est peut être une étape du dialogue qui peut amener à l'émergence de la décision commune. Cette étape n'est alors probablement pas franchie par tous les acteurs, comme le montre le schéma.

Parmi les types qui émergent de la réponse « Oui, mon classement est partagé »

- Cinq personnes pensent que leur classement traduit un compromis équilibré entre les différents enjeux, et qu'il peut donc être conçu par d'autres acteurs.

Ce type témoigne également d'une forme d'empathie. Ces personnes restent dans l'idée que leur classement est partagé car il reflète une vision consensuelle. Il est envisageable qu'ils aient construit ce classement en se mettant à la place des autres en amont, et en aient conclu que leur vision pouvait être partagée.

- Deux personnes pensent que leur classement est partagé par d'autres acteurs car celui-ci représente un avis unanime ou presque, car ils ne voient pas ce qui pourrait être perçu différemment.

Ces personnes pensent donc que leur classement est partagé car il représente « le bon classement », « la bonne façon de voir les choses ». Dans ce cas, les acteurs ne sont pas réellement dans une posture empathique. Ces deux acteurs sont plus isolés dans la prise de recul par rapport à leur vision des enjeux. Ce type présente donc le fait que parmi les quatorze personnes rencontrées, ils ne sont pas tous capables d'envisager qu'il existe d'autres représentations que la leur vis-à-vis de l'importance relative des enjeux s'exerçant sur le Cher.

Cette prise de recul face au classement des enjeux peut également refléter la projection des acteurs dans le processus collectif. Cela peut avoir trait au processus global, à la notion de système dans lequel chaque acteur peut considérer sa représentation des enjeux mais également prendre en compte celles des autres puisqu'il a conscience d'agir dans une construction collective. Le fait de mesurer que l'on est un maillon du système peut également faire prendre conscience que l'on a un pouvoir dans la construction d'une décision.

3.4 Synthèse des résultats : vers une confirmation de l'hypothèse

Afin de visualiser les éléments d'analyse qui permettent de répondre, étape par étape, à l'hypothèse : « *Les processus de décisions sont ralentis car bien que les acteurs arrivent à comprendre qu'il existe différentes perceptions et représentations des enjeux s'exerçant sur le Cher canalisé et non canalisé, ils ne sont pas prêts à changer leur position dans la prise de décision* », les résultats ont été synthétisés dans le Tableau 5 suivant :

Tableau 5 : Synthèse des résultats

Analyse	Partie de l'hypothèse que cela cherche à vérifier	Éléments démontrés par cette partie	Interprétation de cette démonstration
1 ^{ère} partie de l'analyse	« [...] il existe différentes perceptions et représentations des enjeux [...] »	- La typologie présentée permet de prouver qu'il existe différentes formes de perceptions et de représentations liées aux enjeux s'exerçant sur le Cher canalisé et non canalisé. - Il n'existe cependant pas quatorze perceptions et représentations différentes mais des grands types de pensées similaires.	- La base de la discussion est différente selon les acteurs, ce qui est à l'origine de problèmes de compréhension. - Ce problème de compréhension se répercute sur le dialogue entre acteurs.
2 ^{ème} partie de l'analyse	« Les processus de décisions sont ralentis [...] »	- La priorisation des enjeux est différente. - Cela témoigne d'une position plus ou moins affirmée et/ou partagée en ce qui concerne l'importance des enjeux s'exerçant sur le Cher canalisé et non canalisé.	- Ces différences de priorisation des enjeux et de posture se répercutent dans la façon d'envisager une solution quant au parti d'aménagement pour la rivière Cher. - Les éléments défendus dans la prise de décisions et dans la recherche d'une solution pérenne diffèrent. - Les mises en accord sont plus longues.
3 ^{ème} partie de l'analyse	« [...] bien que les acteurs arrivent à comprendre qu'il existe différentes perceptions et représentations des enjeux [...], ils ne sont pas prêts à changer leur position dans la prise de décision .»	- La majorité des personnes envisage qu'il existe une vision différente de la leur. - Ils ont pour autant des intérêts ou des directives à défendre qui les incite à rester sur leurs positions.	- Il existe une remise en question de la vision que chacun peut avoir, une forme d'empathie. - Les acteurs se confrontent aux autres visions et sont donc plus ou moins prêts à composer avec celles-ci. - Certains ne se sont pas prêts à composer avec ces visions divergentes ce qui constitue un point de blocage du choix du parti d'aménagement.

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

4. DISCUSSION

4.1 Regard critique sur cette méthode de recherche

4.1.1 Un protocole qui a bien fonctionné

D'un point de vue global, ce protocole a reçu un bon accueil et les objectifs fixés ont été atteints. La question d'accroche a toujours produit une réaction développée et aucun des acteurs n'a « séché » sur cette demande libre et très ouverte.

La partie expérimentale de présentation des clichés et de classement de ceux-ci a été bien comprise et a mobilisé les acteurs rencontrés. Elle a permis d'avoir de la matière afin de réaliser le traitement. Grâce à ce protocole, il a été possible de disposer d'éléments comparatifs et de points fixes permettant de donner par la suite de la pertinence à l'analyse. Un dialogue basé un langage commun s'est instauré grâce aux questions de relance ou aux bulles de thématiques rattachées aux photographies.

Le choix du nombre de photographies a lui aussi été tout à fait validé lors des entretiens. Les quatre clichés ont été comparés entre eux assez rapidement et les acteurs se sont sentis à l'aise avec cet exercice. Cela a permis d'obtenir beaucoup d'informations dans un temps court et de pouvoir les comparer entre elles.

4.1.2 Le constat d'un décalage entre les recherches bibliographiques et la conduite des entretiens

Les recherches bibliographiques préalables à la réalisation des entretiens se sont avérées peu adaptées au profil des acteurs interrogés. Ces lectures théoriques s'attachaient à la mise en place d'un protocole permettant de faire émaner un discours très personnel auprès des interrogés. Or les professionnels des institutions rencontrés avaient en tête les enjeux relatifs à la thématique du Cher et délivraient spontanément un discours construit et précis. De ce fait, l'idée de « banalité » exprimé dans la partie théorique se référant au discours des interrogés n'est quasiment pas apparue.

La bibliographie étudiée correspondait probablement plus à des entretiens sociologiques avec un public moins averti ou sur une problématique plus affective. En revanche, ces lectures ont permis de mener les entretiens avec une grande vigilance en y intégrant systématiquement des points fixes permettant la comparaison ultérieure des entretiens entre eux.

4.2 Des différences de perceptions et de représentations illustrées par les résultats : retour sur l'hypothèse

Les résultats de cette étude ont permis de confirmer une partie de l'hypothèse de travail dans la mesure où il apparaît qu'il existe parmi les acteurs des différences de perceptions et de représentations des enjeux s'exerçant sur la rivière.

Ils n'ont pas non plus la même représentation de la temporalité ou de la spatialité d'un projet pour le Cher. Il est donc difficile de faire émerger un parti d'aménagement puisque les bases de réflexion ne sont pas partagées par tous les intervenants.

Enfin, la majorité de ces acteurs rencontrés conçoit qu'il puisse exister une autre vision de la situation que la sienne mais n'est pas prêt pour autant à en changer. Tandis qu'une minorité d'acteurs adopte une vision plus en retrait où la recherche d'une solution prédomine sur la volonté de favoriser un des enjeux s'exerçant sur le Cher.

La Figure 21 suivante présente un bilan de l'enquête qui schématise les relations entre les trois facteurs qui interviennent dans la considération des enjeux qui s'exercent sur la rivière et le processus décisionnel. La combinaison des différences de représentations et de hiérarchisation des enjeux ainsi que la remise en question potentielle de cette hiérarchisation entraînent des difficultés de compréhension entre les acteurs. Ces difficultés constituent un frein au dialogue et sont une raison du ralentissement de la prise de décision.

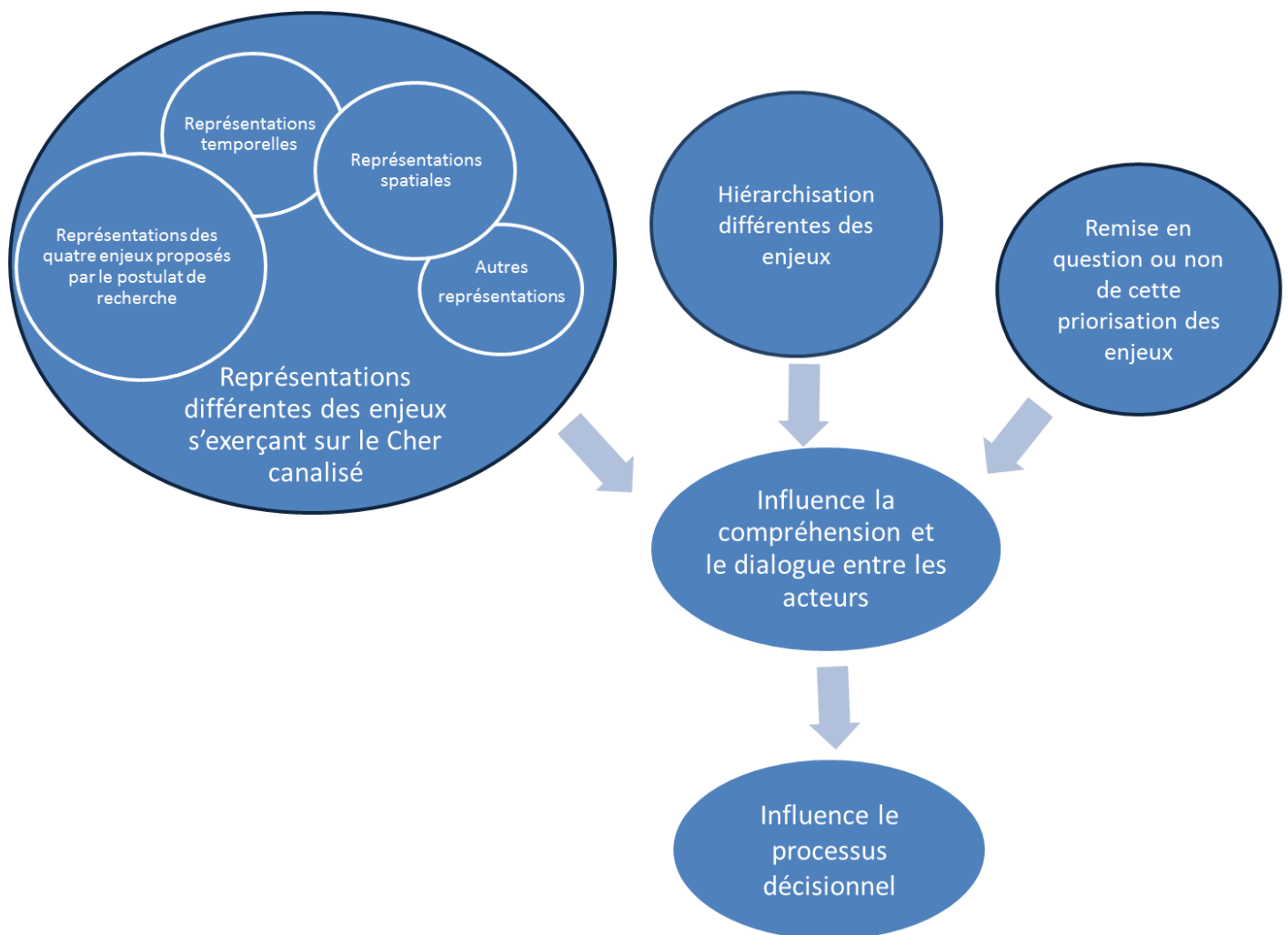


Figure 21 : Schématisation des facteurs influençant le processus décisionnel d'après cette étude

Source : Chereul M., Golfier L., EPU DA 2013

Pour autant, l'hypothèse ne peut être entièrement confirmée pour deux raisons :

- Il existe une part de subjectivité quant à l'interprétation de la remise en question de la priorisation des enjeux par les acteurs. D'une part, il n'est pas possible d'obtenir de manière explicite une réponse à cette question sans demander frontalement aux acteurs s'ils remettraient en cause leur classement pour trouver une solution. D'autre part, chaque acteur est libre de son discours et de son exactitude, et ne dira aux chercheurs que ce qu'il veut bien leur dire.
- L'échantillon de personnes interrogées relativement restreint. Les résultats obtenus pour ce panel de quatorze acteurs ne sont pas extrapolable à tous les acteurs ou usagers.

Ainsi, ces éléments permettent de nuancer cette recherche. Il serait donc intéressant d'approfondir l'étude à travers des pistes de travail permettant de s'approcher au plus près d'une confirmation globale de l'hypothèse.

4.3 Pistes de travail

Cette étude a soulevé un certain nombre de points pouvant être approfondis. Il semblerait intéressant de pouvoir réaliser un travail similaire avec un nombre d'élus plus conséquent. Ceci pourrait permettre une comparaison des points de vue des élus sur plusieurs aspects :

- Comprendre s'il existe des différences de représentations entre les élus communaux et les élus départementaux ;
- Comprendre si la vision de l'avenir du Cher par les élus est la même sur tout le tronçon d'étude ;
- Comparer le point de vue des élus avec celui des acteurs institutionnels et administratifs.

Le recueil des représentations d'un grand nombre d'habitants et d'usagers du Cher canalisé et non canalisé pourrait ensuite également être comparé aux données concernant les acteurs institutionnels et les élus.

Un prochain travail pourrait également s'attacher à recueillir et analyser les représentations des acteurs des enjeux suivants :

- **La temporalité** : les problèmes liés à la thématique du Cher canalisé existent depuis plusieurs années. La volonté commune des acteurs qui gravitent autour de cette rivière est de déterminer un parti d'aménagement durable pour le Cher. Il pourrait donc être intéressant de discuter avec les acteurs de cette vision de temporalité notamment dans le but de trouver une solution pérenne concernant cette rivière et plus largement la gestion durable des espaces naturels.
- **L'agriculture** : l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher sont des territoires agricoles et viticoles où les questions liées à l'irrigation des cultures sont importantes. C'est pourquoi, beaucoup d'acteurs et d'usagers interrogés ont évoqués le Cher en tant qu'enjeu important par rapport aux pompages d'eau effectués pour l'irrigation. Une piste de travail pourrait être de tenter de relever le point de vue de l'intégralité des acteurs sur cet aspect.
- **La pollution** : la problématique de la pollution a été également évoqué par de nombreux acteurs, notamment avec la loi cadre sur l'eau qui impose une bonne qualité des eaux d'ici à 2015. C'est pourquoi, tout comme pour l'agriculture, cet enjeu pourrait être proposé indépendamment, afin de recueillir des propos le concernant.

Le choix de ce protocole était de ne pas faire apparaître frontalement les enjeux de domanialité et de gestion pour que tous les acteurs soient à même de comprendre le protocole d'enquête, y compris des usagers n'ayant pas conscience de la prégnance de ces problématiques. Cependant, il était envisagé que ces thèmes soient davantage abordés par le panel, ce qui n'a pas été le cas. Par conséquent, il pourrait être intéressant de reprendre l'évocation plus frontale de l'avenir de la gestion et de la domanialité du Cher dans un autre protocole.

Le protocole proposé ici pourrait être complété par une analyse sémantique cherchant à identifier le champ lexical utilisé par les acteurs. Dans cette étude la volonté a été de privilégier l'utilisation de traitements transversaux des discours dans l'optique de retracer les cheminements de pensées. L'analyse quantitative n'a pas été choisie car le panel était assez restreint et non représentatif de l'ensemble des acteurs et usagers qui gravitent autour du Cher.

De plus, ce traitement sémantique aurait pu être délicat puisque les mots employés par les personnes interrogées dépendent de leur contexte. Des acteurs peuvent utiliser les mêmes termes mais pour évoquer par exemple des aspects positifs ou négatifs du Cher. Il a été recherché ici la mise en avant de ce qui était perçu de la rivière et pas forcément avec quelle formulation ces perceptions ou représentations étaient émises. Ceci répondait à la problématique centrée sur la recherche des points d'accord et de blocage du processus décisionnel. Afin de compléter ce travail, il pourrait être intéressant à l'avenir d'étudier le vocabulaire utilisé par les acteurs pour comprendre s'ils emploient un vocabulaire différent pour retranscrire une même vision de la rivière.

CONCLUSION

Ce projet de fin d'étude s'inscrit dans la continuité d'un travail effectué en 2013 par Anne-Laure URBAIN et Pascaline VALLEE (URBAIN, VALLEE, 2013). Il a pour but de prolonger et d'approfondir la recherche au sujet des perceptions et des représentations des enjeux qui s'exercent sur le Cher canalisé et non canalisé. Les objectifs de cette nouvelle étude furent de proposer des outils et des méthodes reproductibles pour analyser les perceptions et les représentations, d'agrandir le panel d'acteurs et d'utilisateurs rencontrés sur cette thématique et enfin de réaliser une approche comparative entre le Cher canalisé et non canalisé.

Le premier travail fut l'appropriation du sujet du point de vue sémantique et contextuel. Une première partie s'attache à expliquer les notions de perceptions et de représentations appliquées au domaine de l'eau, et à expliciter les différentes problématiques qui touchent cette rivière. Quatre enjeux principaux ont été dégagés et utilisés dans cette enquête : l'enjeu paysager et patrimonial, l'enjeu écologique, l'enjeu économique et l'enjeu sécuritaire.

Un protocole objectivable et reproductible, pouvant s'appliquer aussi bien à des acteurs institutionnels qu'à des usagers quelconques ne connaissant pas ou peu le territoire d'étude a été mis en place. Quatorze personnes ont répondu aux entretiens. Pour les traiter, le choix s'est porté sur une analyse transversale à l'aide de typologies permettant de dégager des modes de pensée concernant les différents enjeux. L'objectif d'interroger un panel d'acteurs large et diversifié comprenant des usagers de la rivière a été rempli par ce travail.

L'analyse des résultats a mis en avant l'existence de différences de perceptions et de représentations des enjeux s'exerçant sur le Cher par les acteurs locaux et les usagers. Les grandes figures regroupant des représentations communes des enjeux montrent que certains acteurs peuvent partager une même vision de la rivière, tandis que d'autres restent plus isolés dans leur façon de penser. La hiérarchisation de ces enjeux diverge en fonction des acteurs et fait émerger plusieurs postures face à la prise de décision. Une partie des personnes interrogées considère un ou des enjeux comme étant primordiaux, voire inconciliables avec les autres enjeux, freinant ainsi le chemin vers un compromis équilibré. Cette hiérarchisation fait ensuite l'objet d'une remise en question plus ou moins prononcée de la part du panel d'acteurs interrogés.

D'après cette étude, trois facteurs principaux interviennent dans la considération des enjeux qui s'exercent sur la rivière et le processus décisionnel :

- Les différences de représentations des enjeux s'exerçant sur le Cher : à la fois les représentations des quatre enjeux du postulat de recherche, mais également les représentations spatiales et temporelles d'un projet pour la rivière.
- La différence de hiérarchisation des enjeux.
- La remise en question ou non de cette priorisation.

La combinaison des différences de représentations et de hiérarchisation des enjeux ainsi que la remise en question potentielle de cette hiérarchisation entraînent des difficultés de compréhension entre les acteurs. Si les acteurs ne partagent pas de bases de dialogue, il se peut qu'ils n'aillent pas dans la même direction. Ces difficultés constituent un frein au dialogue et sont une raison du ralentissement de la prise de décision.

En revanche, la confirmation de l'hypothèse de recherche peut être nuancée, puisque ce protocole expérimental ne peut pas suffire à tirer des conclusions franches sur la capacité d'un échantillon restreint d'acteurs à moduler sa prise de position dans le processus décisionnel.

Enfin, dans le cadre de ces conclusions, une interrogation peut être soulevée concernant la capacité des individus à remettre en question leurs idées et leurs valeurs. Dans le schéma d'acteurs intervenant sur le Cher, il existe des acteurs institutionnels et administratifs qui doivent défendre une vision et des intérêts définis par leurs structures. En revanche, les élus, les militants associatifs ou encore les habitants vont probablement davantage définir leur position dans la prise de décision par rapport à leurs convictions personnelles. Il est alors possible de s'interroger sur la potentielle remise en question de celles-ci. La prise de recul ou le changement de ses propres valeurs est un processus qui peut impliquer une réflexion à long terme. L'échelle de temps est probablement un facteur important dans le processus de révision des valeurs et celle-ci n'est peut-être pas aboutie pour les acteurs intervenant sur le Cher (LIVET, 2007). Ce facteur peut également concourir à un ralentissement des processus liés à la mise en place d'un parti d'aménagement du Cher.

BIBLIOGRAPHIE

Articles, rapports techniques et ouvrages

ASPE C. – « *Introduction* » dans ASPE C., POINT P. - « *L'eau en représentations : gestion des milieux aquatiques* » - Montpellier : Cemagref, 1999. – 100 pages.

BLANCHET A., GOTMAN A. – *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Armand COLIN, 2005. –128 pages. – coll. : 128, numéro 19.

BRAULT V., GRUAU E., HENRY C., LAMBELAIN J., RASSINEUX M. – *Le Cher et son bassin-versant (37 et 41). Diagnostic du bassin versant et enjeux*, – 122 pages.

Chantier école : Master ingénierie des hydro systèmes et des bassins-versants, parcours IMACOF, UFR Sciences et Techniques, Université de Tours, 2013.

CHALAS Y. – *L'invention de la ville*. Paris : ECONOMICA, 2003. – 200 pages.

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE, - *Analyse socio-économique et Scénario tendanciel du SAGE du bassin versant Cher aval, Rapport final* - [En ligne] Décembre 2012, 143 pages [Consulté le 16/09/2013. Disponible : http://www.sage-cher-aval.com/PDF/Sc_T_Final.pdf]

GOLDSTEIN B-E., - « *The ecology of J.J.GIBSON'S perception* »-Pergamon Press [En ligne], 1981[Consulté le 25/09/2013. Disponible : <http://thehangedman.com/teaching-files/ccg/goldstein-gibson.pdf>]

GROSJEAN M., THIBAUD J-P.- *L'espace urbain en méthodes*. Paris : Parenthèses, 2001. – 215 pages – coll. : Eupalinos

KAUFMANN J-C. – *L'entretien compréhensif*. Paris : Armand COLIN, 1996. –127 pages. – coll. : L'enquête et ses méthodes.

LEMAIRE Henri., - « *Cher canalisé ou sauvage : le courant du compromis* » - La Nouvelle République [En ligne], 5 février 2013, [Consulté le 16/09/2013. Disponible : <http://www.lanouvellerepublique.fr/Loir-et-Cher/Actualite/Environnement/n/Contenus/Articles/2013/02/05/Cher-canalise-ou-sauvage-le-courant-du-compromis>]

LIVET P., - « *Emotion et révision : la dynamique des débats* » in Cécile BLATRIX et al., *Le débat public : une expérience française de démocratie participative* - La découverte, 2007, p. 339 à 352- Recherches [Consulté le 3/12/2013. Disponible : <http://www.cairn.info/le-debat-public-une-experience-francaise--9782707153418.htm#sommaire>]

LYNCH K., - *L'image de la cité*. Paris : Dunod, 1969. 221 pages.

MOSER G. – *Psychologie environnementale, Les relations homme-environnement*. Bruxelles : De Boeck, 2009. –299 pages.

POINT P. - « *Eléments de conclusion. Les représentations sociales des milieux aquatiques : vers une approche opérationnelle pour la gestion et l'aménagement ?* » dans ASPE C., POINT P. - « *L'eau en représentations : gestion des milieux aquatiques* »- Montpellier : Cemagref, 1999. – 100 pages.

PUECH D. – « *L'émergence d'un nouveau mode de gestion, la gestion patrimoniale* », dans ASPE C., POINT P. - « *L'eau en représentations : gestion des milieux aquatiques* » -Montpellier : Cemagref, 1999. – 100 pages.

RATIU E. - « *Différenciation des relations environnementales à l'eau et modèles d'analyse psychologique* » dans ASPE C., POINT P. - « *L'eau en représentations : gestion des milieux aquatiques* »- Montpellier : Cemagref, 1999. – 100 pages.

URBAIN A-L., VALLEE P. – *Représentation et perception par les acteurs locaux et les usagers des enjeux s'exerçant sur le Cher canalisé Saint-Aignan (41) à Tours (37)*. – 116 pages.
Projet de Fin d'Etude : Département Aménagement école Polytech – Université de Tours : EPU-DA, 2013.

Ouvrages consultés :

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE, - *Diagnostic global du SAGE du bassin versant Cher aval, Rapport final* - [En ligne] Mars 2012, 85 pages [Consulté le 16/09/2013 Disponible : http://www.sage-cher-aval.com/PDF/Sc_T_Final.pdf]

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE, - *Etat des lieux du SAGE du bassin versant Cher aval* - [En ligne] Février 2011, 332 pages [Consulté le 16/09/2013 Disponible : http://www.sage-cher-aval.com/PDF/Sc_T_Final.pdf]

LOISEAU J-M., TERRASSON F., TROCHE M. - *Le paysage urbain*. Paris : Sang de la terre, 1993. – 193 pages.

Webographie :

Blog du Syndicat du Cher canalisé [Consulté le 10/09/2013] <http://www.cher-canalise.fr/>

Site de l'association des Amis du Cher canalisé [Consulté le 20/09/2013] <http://www.amis-du-cher.org/>

Site officiel de l'Agence de Développement Touristique Loir-et-Cher - Coeur Val de Loire [Consulté le 20/10/2013] <http://www.coeur-val-de-loire.com/espace-pro/etudes-statistiques.asp>

Site internet de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi du Centre DIRECCTE [Consulté le 22/11/2013] <http://direccte.gouv.fr/beauval-une-frequentation-en-hausse-grace-aux-pandas.html>

TABLES DES MATIERES

Sommaire	1
Table des sigles	2
Introduction	3
1. Perception, représentation et contexte général du travail.....	4
1.1 Les notions de perception et représentation.....	4
1.1.1 Perceptions et représentations appliquées au cas d'étude de l'eau.....	5
1.1.2 Le rôle de la perception et de la représentation dans l'objectif d'établir des solutions de gestion pérennes.....	6
1.2 Les outils de mesure des perceptions et représentations.....	6
1.2.1 L'entretien : le support principal de recueil du discours des personnes interrogées	6
1.2.1.1 L'opportunité du recours à l'enquête par entretien.....	6
1.2.1.2 Différents niveaux de discours décelables à partir d'un entretien	7
1.2.1.3 L'entretien semi-directif : conduire le discours sans le restreindre	8
1.2.2 Mobiliser des outils plus spécifiques pendant l'entretien pour approfondir le discours : la vision réactivée	8
1.3. Le secteur d'étude.....	9
1.4. Le panel d'acteurs gravitant autour de la rivière.....	10
1.4.1 Les acteurs de la vie quotidienne du Cher : les usagers	10
1.4.2. Les structures représentant les usagers.....	11
1.4.3. Les acteurs administratifs et institutionnels	11
1.4.4. Les élus	12
1.5. Une rivière soumise à une forte pression liée aux multiples enjeux qui s'y exercent..	12
1.5.1 Les pressions et les enjeux s'exerçant sur le Cher.....	12
1.5.1.1 L'enjeu paysager et patrimonial.....	12
1.5.1.2 L'enjeu écologique.....	13
1.5.1.3 L'enjeu économique.....	13
1.5.1.4 L'enjeu sécuritaire.....	13
1.5.2 La nécessité de déterminer un parti d'aménagement viable pour la domanialité et la gestion du cher oblige les acteurs à se réunir.....	13
2. Méthodes de recueil et d'analyse des données.....	14
2.1 Les entretiens : le choix des outils	14
2.1.1 Favoriser le développement d'un discours libre.....	14
2.1.2 Des questions de relance ciblées pour relever des informations précises.....	14
2.2 Utiliser des photographies pour stimuler des enjeux ou représentations de ceux-ci..	15
2.2.1. L'utilité de présenter des clichés spécifiques aux enjeux identifiés.....	15
2.2.2. La volonté de provoquer une stimulation visuelle.....	16
2.2.3. Classer les photographies afin de prioriser les enjeux.....	17
2.2.4 Bilan des objectifs du protocole d'entretien	18
2.3 La sélection des acteurs	20

2.4 Le traitement des données	21
2.4.1 1 ^{ère} étape : Identification des perceptions et des représentations semblables à l'aide d'une typologie	22
2.4.2 2 ^{ème} étape : Identification des différentes formes de hiérarchisation à l'aide d'une typologie	23
2.4.3 3 ^{ème} étape : Relever l'éventuelle remise en question du classement à l'aide d'une modélisation schématique.....	23
3. Résultats.....	24
3.1 Analyse des perceptions et des représentations des enjeux.....	24
3.1.1 Enjeu patrimonial et paysager.....	24
3.1.2 Enjeu écologique.....	26
3.1.3 Enjeu économique	27
3.1.4 Enjeu sécuritaire.....	29
3.1.5 Les représentations spatiales du projet.....	30
3.2 Analyse de la hiérarchisation des enjeux.....	32
3.3 Analyse de la remise en question éventuelle du classement des enjeux.....	34
3.4 Synthèse des résultats : vers une confirmation de l'hypothèse	36
4. Discussion.....	37
4.1 Regard critique sur cette méthode de recherche.....	37
4.1.1 Un protocole qui a bien fonctionné.....	37
4.1.2 Le constat d'un décalage entre les recherches bibliographiques et la conduite des entretiens	37
4.2 Des différences de perceptions et de représentations illustrées par les résultats : retour sur l'hypothèse.....	37
4.3 Pistes de travail	39
Conclusion	40
Bibliographie	42
Tables des matières.....	44
Table des figures.....	46
Table des tableaux	46
Table des annexes	46

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Présentation schématique de la construction de la perception et de la représentation.....	4
Figure 2 : Présentation schématique de la représentation	5
Figure 3 : Localisation des tronçons « Cher canalisé » et « Cher sauvage »	9
Figure 4 : Les quatre clichés présentés lors des entretiens	16
Figure 5 : Les différentes thématiques rattachées aux photographies	17
Figure 6 : Synthèse des objectifs et des outils sélectionnés.....	19
Figure 7 : Système de traitement des données	21
Figure 8 : Organigramme explicatif de l'outil d'analyse.....	22
Figure 9 : Photographie 1, enjeu patrimonial et paysager	24
Figure 10 : Organigramme présentant les ressentis face au 1 ^{er} cliché.....	24
Figure 11 : Photographie 2, enjeu écologique	26
Figure 12 : Organigramme présentant les ressentis face au 1 ^{er} cliché	26
Figure 13 : Photographie 3, enjeu économique	27
Figure 14 : Organigramme présentant les ressentis face au 3 ^{ème} cliché.....	28
Figure 15 : Photographie 4, enjeu sécuritaire	29
Figure 16 : Organigramme présentant les ressentis face au 4 ^{ème} cliché.....	29
Figure 17 : Représentations par les acteurs de l'échelle spatiale du Cher	30
Figure 18 : Critères de comparaison des deux tronçons développés par les acteurs	31
Figure 19 : Typologie d'analyse de la hiérarchisation des enjeux.....	32
Figure 20 : Typologie de la remise en question du classement par les acteurs.....	34
Figure 21 : Schématisation des facteurs influençant le processus décisionnel d'après cette étude....	38

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Comparaison des grandes caractéristiques des deux tronçons	10
Tableau 2 : Les différentes entités représentant les usagers du Cher canalisé et non canalisé	11
Tableau 3 : Les différentes entités institutionnelles impactant le Cher canalisé et non canalisé	11
Tableau 4 : Les acteurs rencontrés	20
Tableau 5 : Synthèse des résultats	36

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien.....	47
Annexe 2 : Tableau réalisé pour visualiser les idées générales.....	49

ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN

Bonjour, nous sommes deux étudiantes actuellement en dernière année de l'école polytechnique universitaire de Tours, en spécialité génie de l'aménagement. Dans le cadre de notre projet de recherche de fin d'études, nous travaillons sur la thématique du Cher canalisé. Nous allons donc vous proposer un entretien d'environ 30 min-1 heure en fonction du temps dont vous disposez afin de comprendre votre ressenti sur la vallée du Cher.

Nous sommes encadrés par Mme BOISNEAU, enseignant- chercheur en fac de Sciences à l'Université de Tours. Notre travail s'inscrit dans un **cadre universitaire** et nous avons une posture tout à fait **neutre** quant à la thématique du Cher.

Cet entretien se déroulera en **deux parties**. La première sera un temps de discussion et la seconde sera guidée par nos soins à l'aide d'outils que nous vous présenterons dans la suite de l'entretien. Afin de ne pas écourter par manque de temps cette seconde partie, qui représente pour notre travail un moment clé, pouvez-vous nous **indiquer le temps dont vous disposez** afin que nous puissions nous adapter ?

En ce qui concerne la suite de cet entretien, l'idéal pour nous serait de pouvoir vous **enregistrer**. Etes-vous d'accord ? Puis, pouvons-nous retranscrire vos propos ? Les diffuser ? Nous autorisez-vous à diffuser votre discours (la retranscription, l'écrit) et/ou l'enregistrement ?

Première partie de l'entretien (~ 20 min)

Question d'accroche

Tout d'abord, **pouvez-vous nous parler du Cher canalisé ?**

Questions de relance

- Que représente pour vous le Cher canalisé ?
- Quelles sont les différentes dimensions qui composent le Cher ?
- Quels enjeux sont présents sur cette portion ?
- Comment vous les représentez-vous ?
- Connaissez-vous le Cher non canalisé ?
- Comment vous le représentez-vous ?
- **Si vous compariez les deux portions, quels éléments vous viennent à l'esprit ?**

Merci pour ces premières informations, nous allons maintenant passer à la deuxième partie de l'entretien.

Deuxième partie (~20 min)

Présentation des photographies

Nous allons maintenant vous présenter des photographies qui montrent différentes facettes du Cher. Nous vous demandons de les appréhender dans un aspect global, sans nécessairement chercher quel endroit précis elles présentent, etc. Nous allons vous les montrer une par une afin que nous puissions avoir un temps de discussion sur chacune d'entre elles.

Présentation des photographies une par une dans l'ordre suivant : 1) Paysage 2) Ecologie 3) Economie 4) Risques

Puis les questions suivantes pour chaque photographie :

- ***Décrivez nous ce que vous voyez. Que percevez-vous ?***
- ***Qu'est-ce que cette photo représente pour vous ? Qu'est-ce qu'elle vous évoque ?***

! Attention, il faudra bien faire attention à se limiter à ces questions même si l'interlocuteur rebondit sur une autre question afin de ne pas l'influencer !

Nous reproduirons ces deux temps pour chacune des photos.

Hierarchisation

Merci pour vos réponses. Nous allons maintenant associer à chacune de ces photos des thématiques qui y sont rattachées afin que nous puissions discuter autour d'un même langage, de thématiques identiques.

- ***Pouvez-vous classer ces photos selon vos propres critères ?***

Si l'interlocuteur ne parvient pas à réaliser son propre classement, nous pourrons lui proposer de ***classer ces photos selon son ordre d'importance, de ses priorités.***

Une fois le classement réalisé :

- ***Pouvez-vous nous expliquer votre classement ?***
- ***Quels ont été vos critères pour aboutir à ce classement ?***
- ***Pourquoi les avez-vous classées ainsi ?***

Conclusion- Ouverture

Enfin, la dernière question sera la suivante :

- ***Pensez-vous que ce classement est partagé par d'autres acteurs ?***
- ***Si oui, lesquels ?***
- ***Si non, lesquels ? Et Pourquoi ?***

Ce temps permettra la discussion et l'ouverture du discours avant de conclure.

Merci pour le temps que vous nous avez accordé. Si vous le souhaitez, nous pourrons vous faire parvenir notre mémoire.

ANNEXE 2 : TABLEAU REALISE POUR VISUALISER LES IDEES GENERALES

Acteurs	1 ^{ere} idée évoquée	1er enjeu évoqué	Evoque la domanialité ?	Solution proposée ? Laquelle ?	Comparaison des tronçons	Composantes évoquées	Evoque le besoin d'un choix politique	Photo 1	Photo 2	Photo 3	Photo 4	Classement	Hierarchisation ?	Classement avec ex-aequos	Non classement	Prise de recul sur sa position	Financement Budget	Autres
Acteur 1																		
Acteur 2																		
....																		

Département Aménagement
35 allée Ferdinand de Lesseps
BP 30553
37205 TOURS cedex 3

CITERES

UMR 6173
*Cités, Territoires,
Environnement et
Sociétés*

*Equipe IPA-PE
Ingénierie du
Projet
d'Aménagement,
Paysage,
Environnement*

**Directrice de recherche :
BOISNEAU Catherine**

**CHEREUL Marion
GOLFIER Léa
Projet de Fin d'Etudes
DA5
2013**

**Titre : Perception et représentation par les acteurs locaux et les usagers
des enjeux s'exerçant sur le Cher canalisé et non canalisé
Tours (37) – Saint-Aignan (41) – Mery-sur-Cher (18)**

Résumé : Le Cher est une rivière canalisée depuis le début du 19^{ème} siècle pour la navigation entre Tours (37) et Saint-Aignan (41). Sa domanialité et sa gestion, respectivement assurées par l'Etat et le Syndicat du Cher canalisé, vont être amenées à évoluer dans les années à venir. Dans ce cadre, les Conseils Généraux 37 et 41 ont mandaté une étude afin de déterminer un parti d'aménagement durable partagé par tous les acteurs interagissant sur la rivière.

L'objectif de ce travail de recherche est de comprendre en quoi les différences de perceptions et de représentations des enjeux s'exerçant sur la rivière par les acteurs institutionnels et les usagers influencent la construction d'une solution pérenne pour la rivière. Cette problématique a été traitée grâce à des entretiens avec quatorze acteurs du territoire et une méthode d'analyse des données récoltées lors de ceux-ci.

L'hypothèse selon laquelle ces perceptions et représentations divergentes ralentissent le processus décisionnel entre les acteurs a été validée grâce à une analyse du discours recueilli lors des entretiens expliquant les points de blocages et points d'accord qui émergent à propos de l'avenir du Cher canalisé.

Mots Clés :

Perception, Représentation, Cher canalisé, Processus décisionnel, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher